

Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques

« La participation de ceux que l'on entend le moins »

*Apprendre à écouter et prendre en compte
la parole de ceux que l'on entend le moins
et à mieux agir ensemble
en vue de la mise en oeuvre des conseils citoyens*

Mars 2015



PREFECTURE
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

**PROFESSION
BANLIEUE**

cget

Sommaire

Contexte	page 2
Co – Formation par le Croisement des savoirs ...	page 2
Objectifs, Méthodologie et pédagogie	page 3
Participants	page 3
Déroulement	page 5
Travail sur les représentations mutuelles	page 6
Travail sur les représentations du mot « QUARTIERS »	page 6
Travail sur les représentations du mot « CITOYEN »	page 9
Travail sur les représentations du mot « PAUVRETÉ »	page 11
Écriture des récits d'expérience	page 13
Analyse d'un récit sous l'angle de la problématique	page 15
Analyses des autres récits	page 16
Travail de réflexion par les militants Quart Monde sur la participation	page 17
Apport théorique sur la démocratie	page 19
Quelles conditions sont nécessaires pour permettre et améliorer la participation de ceux que l'on entend le moins ?	page 20
Les préalables à la participation	page 21
Objet de la participation	page 23
Organisation et animation	page 25
Le langage	page 26
Réflexions des différents acteurs sur la participation dans les conseils citoyens	page 28
Annexes	page 31

Contexte

La loi sur la ville et la cohésion urbaine de février 2014 rend obligatoire la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires et la présence d'habitants dans les instances de pilotage de la politique de la ville. Elle insiste sur la mobilisation de ceux que l'on entend le moins, notamment les personnes en grande précarité. Face à ce défi et suite à la sollicitation de Monsieur Leschi, Préfet délégué à l'égalité des chances de la Préfecture de Seine-Saint-Denis ainsi que de sa chargée de mission, Hélène Chapet, ATD Quart Monde et Profession Banlieue ont souhaité répondre aux besoins de qualification et d'apports méthodologiques des acteurs en charge de la constitution des contrats de ville.

C'est ainsi qu'ils ont mis en place une co-formation suivant la démarche de croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de pauvreté. Cette co-formation a pour objectifs d'apprendre à se connaître et à se comprendre, entre acteurs du développement des quartiers et personnes en situation d'exclusion et, au-delà, de développer ou renforcer les compétences pour agir ensemble dans le cadre de la politique de la ville. Elle s'inscrit dans la perspective plus large d'une démarche d'accompagnement à la mise en œuvre d'un conseil citoyen, proposée par ATD Quart Monde.

Cette co-formation, qui associe des habitants en situation de grande précarité, s'est adressée aux élus adjoints à la politique de la ville ou à la démocratie participative, aux délégués du Préfet et aux professionnels de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis.

Co – Formation par le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté^[1]

La co-formation est une des applications de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques, dont les principes éthiques et pédagogiques sont présentés dans la charte du croisement des savoirs^[2]. L'objectif de la co-formation est l'amélioration de la compréhension et de la connaissance mutuelles entre les professionnels, les élus et les personnes issues du milieu de la pauvreté, ainsi que la recherche et la formalisation de conditions permettant l'amélioration des pratiques.

Les personnes en situation de grande pauvreté détiennent un savoir d'expérience du fait de leurs luttes quotidiennes pour survivre, elles ont aussi des connaissances sur le monde environnant et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles. De ce fait, elles sont des acteurs incontournables de tous projets de lutte contre la grande pauvreté. Leur participation active est un puissant facteur de cohésion sociale, un gage de progrès pour nos démocraties, la condition de la réalisation des droits de l'homme pour tous.

Le croisement entre les savoirs de vie des personnes en grande difficulté, les savoirs académiques (théoriques, universitaires) et les savoirs d'action, permet l'intercompréhension, de produire une connaissance plus juste, plus complète, des mécanismes de pauvreté, des facteurs d'exclusion. La co-production de savoirs conduit à développer des pistes de réflexions et d'actions novatrices, afin que tous accèdent aux droits de tous, par la mobilisation de tous. La démarche rend chacun co-producteur de connaissances et de changements. Les co-formations permettent d'intérioriser les principes éthiques, méthodologiques de la démarche, d'expérimenter les conditions d'une analyse croisée, d'un processus de co-construction de savoirs pour l'action.

1 Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté est une marque déposée par ATD Quart Monde.

2 La charte du croisement des savoirs et des pratiques est jointe en annexe.

Objectifs

- Apprendre à se connaître et à se comprendre, entre acteurs de la politique de la ville et personnes en situation d'exclusion.
- Développer ou renforcer les compétences pour agir ensemble (professionnels, élus, délégués du préfet, personnes en grande difficulté) dans le cadre de la politique de la ville.
- Apprendre à faire place à l'autre et à son savoir spécifique.
- Questionner et faire évoluer les représentations, les pratiques, les logiques d'action.
- Co-construire des connaissances par le croisement des analyses, raisonnements, points de vue.
- Identifier les conditions pour améliorer concrètement l'intercompréhension et l'interaction dans les démarches participatives et en vue de la mise en œuvre des conseils citoyens.

Méthodologie et pédagogie

- Dans une co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques, des personnes en situation de précarités (extérieures au département) sont à la fois formatrices et formées, comme les professionnels et les élus.
- Travail interactif, avec un cadre et un processus pédagogiques garantis par des animateurs formés au croisement des savoirs et des pratiques.
- Implication de chacun des acteurs.
- Alternance entre travail individuel et collectif en groupe de pairs (groupe de professionnels, groupe de personnes en situation de pauvreté, groupe d'élus), groupes mixtes et séances plénières.

Participants

- **Cinq militants Quart Monde** : Abdel Ben Jaballah, Jean Pierre Cheval, Amandine Dubois, Serge Gautier, Maria Théron

Les militants Quart Monde sont des personnes quotidiennement confrontées à la grande pauvreté dans leur propre vie ou celle de leurs proches, qui ont décidé de s'engager au sein du Mouvement ATD Quart Monde afin de mener collectivement ce combat contre la misère. Durant une co-formation, les militants Quart Monde sont rémunérés pour leur action de formation.

- **Sept villes de Seine-Saint-Denis** étaient inscrites à la co-formation, présentant pour chacune d'elle un trinôme d'acteur (élu, agent des villes et délégué du préfet) :

Ville de Dugny - Séverine Leve : élue en charge de la politique de la ville, Marie Gourguillon: responsable habitat politique de la ville, Vincent Vella, délégué du préfet

Ville d'Épinay sur Seine – Farid Saïdani : maire adjoint à la politique de la ville et la démocratie locale, Mélanie Plouzenec : chargée de mission Démocratie Participative, Manuel Chambrouy : coordonnateur Conseil municipal des jeunes et Conseil des aînés, Nadia Laiche : déléguée du préfet

Ville de Montreuil – Murielle Casalapro : adjointe au maire, Isabelle Moulinier-Lacour : chef de projet Cucs politique de la ville, Dominique Madec : responsable d'antenne vie de quartier, Nadia El Hakim : déléguée du préfet

Ville de Saint Denis – Suzanna De la Fuente : adjointe au maire déléguée au quartier, Mike Rackel boom : directeur du quartier Plaine, Marie-Laure Ingadassamy : déléguée du préfet

Ville de Sevrans – Bernadette Caliskan : adjointe au maire, Naïma Hamdaoui : adjointe au responsable du pôle citoyenneté, Mohamed Amoura : délégué du préfet à Sevrans / Tremblay-en-France / Villepinte

Ville de Tremblay-en-France – Philippe Bruscolini : adjoint au maire délégué à la jeunesse, au lien social et à la citoyenneté, Alida Jandia : coordinatrice Développement Social

Ville de Villepinte – Monique Verté : élue à la politique de ville et démarche quartier, Angélique Victor : cheffe de service démarches quartiers démocratie locale

Sandrine Darnis Sanchez et Pascale Debillon, déléguées du préfet d'Aubervilliers.

• **Cinq animateurs de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques** choisies pour leurs compétences complémentaires :

Suzanne Rosenberg : membre du réseau du croisement des savoirs et des pratiques, et ayant une longue expérience au niveau de la politique de la ville

Candice Vincent : chargée de mission au sein du centre de ressources Politique de la ville de Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue

Emmanuelle Soumeur-Mereau : directrice du centre de ressources Politique de la ville, Reso-ville en Pays de Loire et membre du réseau croisement des savoirs et des pratiques

Marianne de Laat : animatrice de la démarche du croisement des savoirs et volontaire permanente^[1] d'ATD Quart Monde

Frédéric Subbianto : animateur de la démarche du croisement des savoirs et volontaire permanent d'ATD Quart Monde

La co-formation a bénéficié d'un financement de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, du CGET et d'une participation financière des sept villes.

¹ Les volontaires permanents du Mouvement ATD Quart Monde sont des personnes qui choisissent de s'engager à plein temps et dans la durée aux côtés des personnes en situation de grande pauvreté. Ils sont près de 450 dans le monde, originaires d'une quarantaine de pays, de convictions philosophiques et religieuses distinctes, de formations et de métiers différents. Ils reçoivent une indemnité modeste qui est la même pour tous dans un pays (équivalent au SMIC en France).

Déroulement

Journée 1

- Présentation des participants, du stage, de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques
- Travail sur les représentations mutuelles
- Identification des conditions nécessaires pour permettre et améliorer la participation de ceux que l'on entend le moins
- Écriture de récits d'expériences
- Debriefing par groupe de pairs

Journée 2

- Analyse de récits de militants, d'élus et de professionnels
- Formulation d'une problématique
- Identification des logiques des personnes, des professionnels, des institutions
- Identification des conditions nécessaires pour permettre et améliorer la participation de ceux que l'on entend le moins
- Debriefing par groupe de pairs

Journée 3

- Réflexions des militants sur la participation à des projets collectifs
- Apport théorique de Suzanne Rosenberg sur la démocratie participative et représentative, sur l'intérêt général et les différentes postures dans la participation
- Théâtre forum : analyse et mise en scène de deux récits, puis forum pour proposer des solutions permettant l'amélioration des interactions
- Debriefing par groupe de pairs

Journée 4

- Réappropriation de l'ensemble du travail en binôme et capitalisation des conditions nécessaires pour permettre et améliorer la participation de ceux que l'on entend le moins
- Présentation des conseils citoyens. Par ville, les acteurs réfléchissent à ce qu'ils feraient différemment dans les conseils citoyens de ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant en matière de participation.
- Préparation de la restitution
- Bilan collectif

Journée 5 (matinée)

- Restitution des 4 journées de formation devant des invités (représentants de l'État, des villes, d'associations)

La co-formation s'est déroulée suivant les principes éthiques, pédagogiques et épistémologiques décrits dans la charte du croisement des savoirs et des pratiques (Annexe 4).

Travail sur les représentations mutuelles

Définition de la représentation : Dans une rencontre entre des personnes, interviennent des représentations, négatives ou positives. Chacun se construit une image de l'autre, de ce qu'il est, de sa situation, de ce qu'il fait. Aussi, derrière les mêmes mots, les uns et les autres ne mettent pas forcément les mêmes réalités. Les représentations ne sont pas toujours conscientes. Elles ont été forgées à travers l'éducation, la formation, l'expérience personnelle, professionnelle, etc. Elles ont un sens, elles reposent sur des valeurs, des normes, des certitudes souvent.

Finalité de l'exercice : Dans toute démarche de croisement des savoirs, il est important de permettre à chacun de prendre conscience de ses représentations, de celles des autres, de prendre conscience que toute notre expérience de vie influe sur notre manière de comprendre le monde et qu'il faut donc tenir compte qu'on a besoin de comprendre les visions des uns et des autres, de se décentrer par rapport à sa propre manière d'aborder les réalités, de penser le monde, en se confrontant aux représentations et points de vue d'autres groupes, de comprendre les constructions que nous avons en tête les uns et les autres et qui influencent la relation. Faire bouger ses propres représentations. Commencer la connaissance mutuelle.

Consignes : Personne ne se livre à des jugements, des analyses, chacun prend le temps de comprendre, d'entendre ce que dit l'autre. On ne se coupe pas la parole. On ne cherche pas à débattre. Personne n'a à se justifier, on ne cherche pas à être d'accord ou pas d'accord. L'expression est libre (ne pas chercher à exprimer les mots qui vont faire plaisir, par exemple). Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises représentations, de vraies ou de fausses, de représentations meilleures que d'autres. Les représentations ne sont pas une projection, de l'ordre du rêve. Elles correspondent à la réalité du moment.

Le travail est réalisé en groupe de pairs, groupe d'une même identité (élus, militants, agents des villes, délégués du préfet). Dans chacun des groupes les consignes sont identiques.

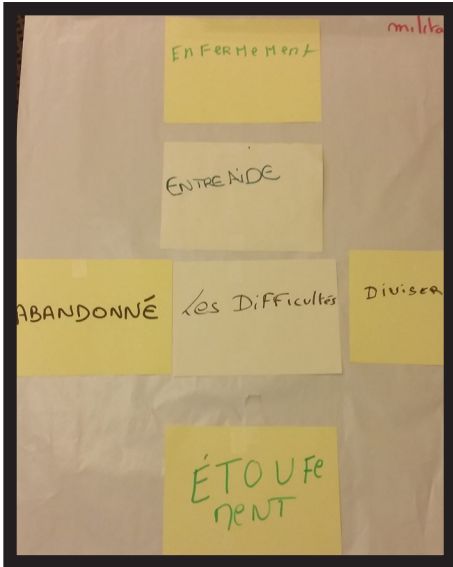
Travail sur les représentations du mot « QUARTIERS »

.....

Premier mot proposé: La loi sur la ville et la cohésion urbaine de février 2014 rend obligatoire la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires.

Les différents participants ont exprimé leurs représentations du mot « **QUARTIERS** » avec la méthode des post-it.

Consignes : Après réflexion en silence, chacun écrit son mot sur un post-it. Après écoute et compréhension de chacun, de manière collective et avec l'accord de tous, les participants organisent les post-it sur l'affiche, en fonction de ce qu'ils évoquent, d'un ordre de priorité, de la parenté entre les mots... Il y a discussion à ce moment-là dans le groupe, la réflexion est nécessaire. Le groupe choisit de mettre au centre de l'affiche, un mot, qui lui paraît résumer ce qui a été exprimé par l'ensemble des post-it, un mot qu'il veut mettre en valeur.



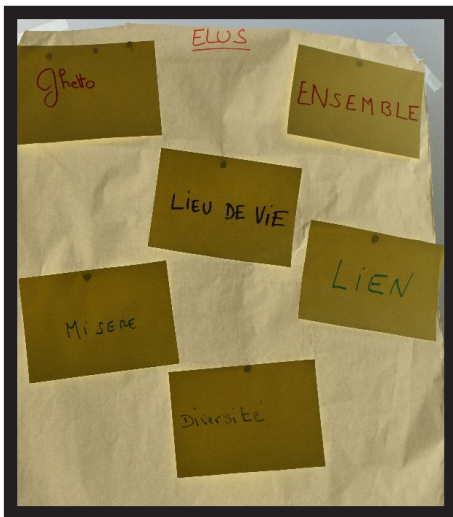
Les mots (Enfermement - Entraide - **Les difficultés** - Abandonné - Diviser - Étouffement)

« On nous impose un quartier (pas de choix du logement social) où l'on ne peut pas s'épanouir. On se sent laissé à l'abandon. Il y a de l'entraide entre nous, pour des petits services. Diviser, c'est l'idée que dans une ville les quartiers sont divisés (plutôt que d'être unis) et on est repéré comme étant d'un quartier ce qui crée de la stigmatisation, des bagarres entre quartiers aussi.

L'entraide est renforcée parce qu'on se sent abandonné. Mais ce n'est pas parce qu'on s'entraide que les problèmes sont réglés. Il reste les difficultés. D'un quartier à l'autre, on n'a pas les mêmes droits. En fonction du quartier, on est stigmatisé. On a une image qui nous colle à la peau. On est dans un endroit où on ne peut pas s'épanouir. Le quartier, on ne le choisit pas. »



Groupe des élus



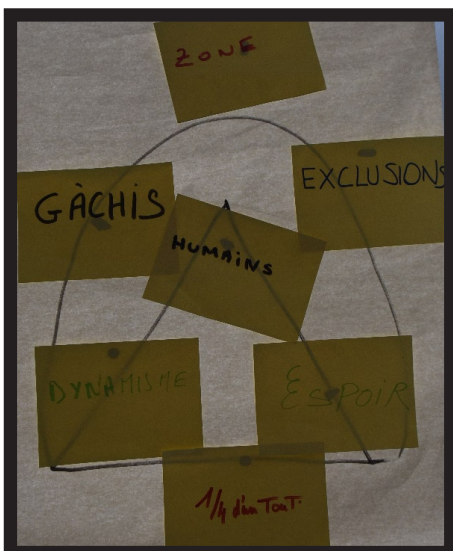
Les mots (Ghetto - Ensemble - **Lieu de vie** - Misère - Lien - Diversité)

« C'est un lieu de vie qui peut devenir richesse si on crée du lien. Il peut devenir un vrai lieu de vivre ensemble.

Le quartier est un lieu parfois considéré comme un ghetto où les gens s'enferment, sont tournés vers eux-mêmes et ne veulent pas en sortir. Dans un quartier, il y a de la diversité, qui peut devenir une richesse et permettre de créer du lien et d'être ensemble. Il y a des gens de tous horizons qui se retrouvent les uns à côté des autres. On a de plus en plus de ghettos divers: les riches, les ethnies... »



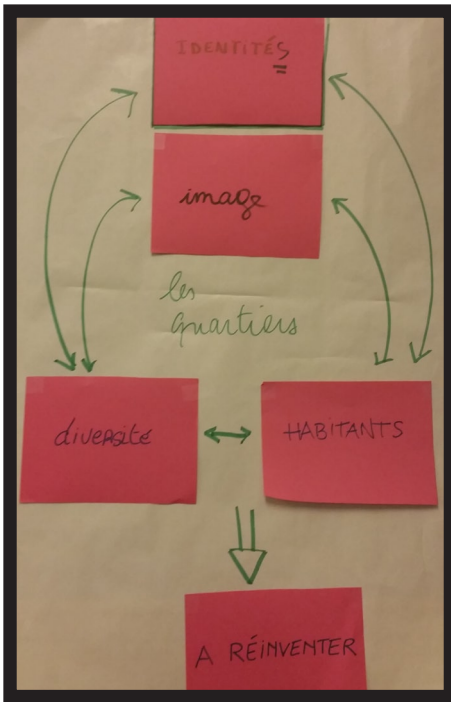
Groupe des Délégués du préfet



Les mots (Zone - Gâchis - Exclusion - **Humains** - Dynamisme - Espoir - 1/4 d'un tout)

« Le quartier c'est une zone, un périmètre, le quart d'un tout. L'humain est central autour de différents thèmes qui s'entrechoquent. Il y a un dynamisme et de l'espoir qui sont gâchés par l'exclusion. Des gens qui ont un potentiel, mais à qui on ne donne pas toutes leurs chances, comme les enfants à l'école ou un individu qui a des capacités, mais qui n'a pas de boulot. Le quartier fait partie d'un tout. »

1er groupe des agents des villes



Les mots (Identités - Image - Diversité - Habitants - A Réinventer)

Le quartier c'est :

une identité : Chaque quartier est différent. Le quartier contribue à l'identité des personnes.

une image: Le regard des autres et le regard sur soi-même, du fait d'habiter un certain quartier. Chacun à une image du quartier en tête. Elles sont bonnes ou mauvaises.

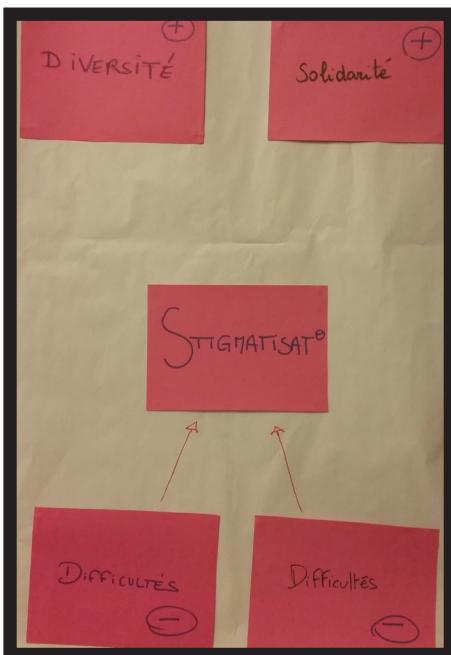
la diversité: Les quartiers sont différents. Les gens au sein des quartiers sont eux-mêmes différents.

les habitants: il y a des gens qui habitent les quartiers, il y a des choses à réinventer. Le quartier, ce n'est pas qu'un ensemble d'immeubles ou des chiffres.

réinventer : chacun se projette dans un avenir. Le quartier se transforme. Il faut réinventer des procédures pour mieux vivre ensemble.



2ème groupe des agents des villes



Le quartier c'est :

- des difficultés, des soucis
- la stigmatisation
- la diversité (donc richesse)
- la solidarité (peut se créer)

À partir d'idées défaitistes, on essaie de positiver.

Lors de l'échange qui a suivi, les militants disent qu'ils trouvent le mot « ghetto » trop fort : « Ce mot renvoie à la guerre. Le ghetto, on ne peut pas en ressortir, nous on crée des portes pour en sortir. L'idée que les gens s'enferment, c'est faux.»

Un échange a lieu aussi, autour du mot diversité. Les militants disent que s'il existe dans les quartiers une diversité culturelle ou ethnique, il n'y a pas de diversité sociale :

Un militant lors de la restitution : « Je ne peux pas être d'accord avec ce mot diversité dans les quartiers, car enfin quand on regarde bien dans les quartiers, c'est toujours les mêmes groupes de personnes. Parce que quand on va dans un quartier c'est toujours les mêmes origines immigrées, c'est toujours ces gens-là qui sont dans ces quartiers. En fait pour moi la diversité ce serait que tout le monde vive ensemble. La France est un pays de diversité mais pas les quartiers.

Travail sur les représentations du mot « CITOYEN »

.....

La thématique étant celle de la participation de ceux que l'on entend le moins en vue de mettre en œuvre les conseils citoyens, le deuxième mot proposé est : « **CITOYEN** » pour une approche en photo langage.

Consignes : Les participants choisissent en silence une photo qui correspond à ce mot, toujours dans l'actualité de leur propre expérience. Quand tout le monde a choisi, un 1er participant montre sa photo aux autres et dit l'idée qu'il a en tête. Ainsi de suite pour l'ensemble des participants. Le groupe choisit la photo qui correspondra le mieux pour lui au mot «Citoyen», en vue de la communication avec les autres groupes. Le consensus doit arriver assez vite, l'animateur rappelle qu'on ne cherche pas l'accord parfait, mais ce qui conviendra le mieux au groupe. Si quelqu'un à un avis tout à fait contraire, il accepte le point de vue du groupe. Il pourra dire en plénière son opposition.



Groupe des militants Quart
Monde

« On voit plein de gens ensemble. On aimerait bien en faire partie, mais on est bloqué, on ne se sent pas reconnu. On a envie d'être citoyen, mais on n'est pas reconnu. On ne se sent pas citoyen parce qu'on est toujours privé de droits.»



Groupe des élus

« Cette photo représente la diversité de l'humanité, diversité de taille et de couleurs. Les citoyens sont multiformes. Ils ont des parcours et besoins différents. Tous sont différents, mais tous sont citoyens. »



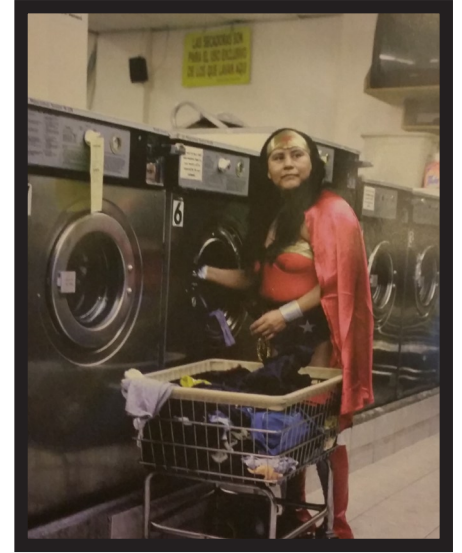
1er groupe des agents des villes

« Cette photo évoque la diversité. Un citoyen, c'est tout sauf le fait d'être entassé dans la masse. Quand on est entassé, on perd de sa force. Il y a la diversité des droits, des devoirs, mais on est pris dans le quotidien, la routine comme dans la rame de métro aux heures de pointe, on est étouffé.»



Groupe des Délégués du préfet

« Les bouées représentent l'espace personnel, l'intime de chacun qui est indispensable pour survivre. Si on ne respecte pas l'espace de l'autre, ça ne va pas. En dehors de son espace personnel, les citoyens se tiennent la main, s'entraident, se mettent au même niveau. Si l'un est défaillant, les autres risquent la noyade. »



2ème groupe des agents des villes

« Être citoyen est une forme d'engagement. La personne est déguisée en super héros, cela renvoie à l'idée d'engagement. On ne sait pas si c'est un homme ou une femme, ce qui compte, c'est l'engagement, la motivation, on est dans le quotidien, on vient faire sa lessive mais avec un costume de super héros, celui d'être citoyen. »

Lors de l'échange qui a suivi, les militants ont exprimé leur étonnement « Du côté des représentants du préfet et des professionnels, ils disent qu'on est TOUS citoyens, mais nous, nous disons que nous ne sommes pas reconnus comme citoyens, on ne nous accorde pas nos droits, on n'a pas le droit de dire ce que l'on veut. »

En fait, les élus disent avoir une vision très idéalisée. Ils retiennent que pour être citoyen, il faut être reconnu.

À un autre moment, au sein de leur groupe de pairs, les militants précisent : « On ne se sent pas reconnus, car on ne nous donne pas nos droits. Mais aussi dans les réunions, on ne nous serre pas la main, on détourne le regard. On aimerait sentir que l'on a vraiment besoin de nous, de notre avis, que nous sommes bienvenus pour participer. »

Travail sur les représentations du mot « PAUVRETÉ »

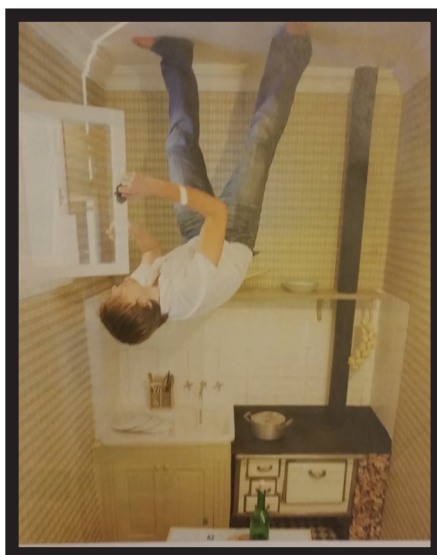
.....

D'une part, les quartiers prioritaires sont définis à partir d'un critère de revenus financiers. D'autre part, la formation se déroulait en présence de militants, personnes vivant en situation de pauvreté. Aussi, le troisième mot proposé a été : « **Pauvreté** », pour un travail en photo langage.



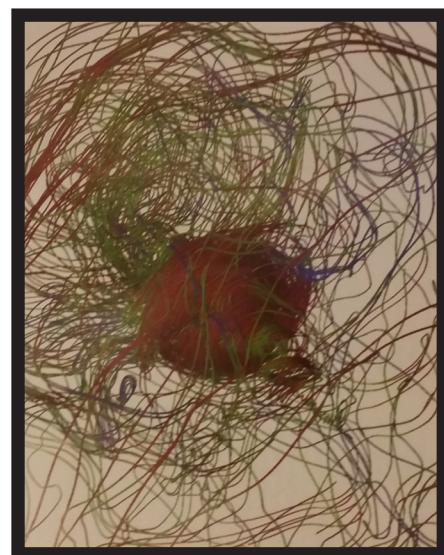
1er groupe des agents des villes

« On est dans un contexte d'école, mais on manque de moyens. Cela évoque le problème de l'accès aux droits, à l'éducation. La pauvreté n'est pas qu'économique. On peut être pauvre économiquement mais riche intellectuellement. Inversement on peut être riche financièrement, mais pauvre d'autre chose. »



2ème groupe des agents des villes

« La pauvreté, c'est le monde à l'envers. Idée d'endroit/envers. La pauvreté n'est pas toujours ce que l'on croit. Certains semblent favorisés, mais sont vides à l'intérieur. Des gens travaillent, mais n'ont pas forcément une maison. On voit le lien entre pauvreté et logement. On trouve parfois des portes de sortie. »



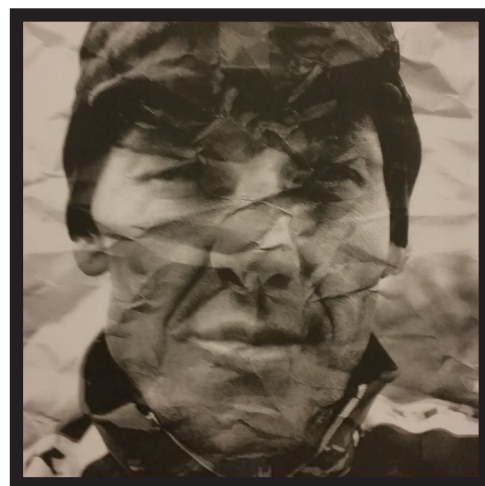
Groupe des élus

« Comment arrive la pauvreté ? C'est un faisceau, un enchevêtrement, un entrelacement de 1000 causes. Cette photo symbolise toutes les difficultés qui englobent le point au centre qui représente l'être humain. On peut toujours s'en sortir. L'idée est que tout le monde peut sortir de la pauvreté. La pauvreté n'étouffe pas tout. Parfois, on ne voit plus que la pauvreté. On ne voit plus l'être humain qui est derrière. »



Groupe des Délégués du préfet

« Le mot pauvreté signifie pour le groupe, les limites pour l'individu de disposer de ressources suffisantes. Pour nous, la photo choisie est synonyme d'exclusion. La main qui arrache le rail, empêche d'avancer. La main représente l'exclusion.»



Groupe des militants Quart Monde

« On voit une personne pas très âgée, mais qui montre la destruction, les ravages de la pauvreté, des gens qui dorment dehors ou dans des cabanes. Cette destruction est extérieure et intérieure, physique et morale. Elle est irréparable. »

Ce premier exercice donne lieu à l'écriture des premières conditions et repères pour mieux permettre la participation de ceux que l'on entend le moins. Elles sont résumées à la fin du document.



Écriture des récits d'expérience

Finalité (*Le croisement des savoirs et des pratiques, Les éditions de l'Atelier, p. 543*) : Cette activité et l'exploitation qui en est faite constituent le socle sur lequel se bâtit le travail à venir. Comment faire surgir les questions autour des interactions entre personnes démunies et professionnels ? Plutôt que de rassembler des réflexions de manière abstraite, préférence est donnée à une démarche de type expérientiel.

Ce qui importe ici, c'est la compréhension réciproque des interactions des professionnels et des personnes en difficulté en relation dans la vie quotidienne. C'est à travers l'exemple d'action et de réaction issue des rapports vécus que l'on peut saisir ce qui fait difficulté dans les interactions entre eux.

Le récit d'expérience permet de saisir les logiques d'action et en actions. Il est d'abord descriptif, au plus près de la séquence chronologique des faits, mais il manifeste des enchaînements à la fois chronologiques et de causalité. D'autre part, il se centre sur la situation. Celle-ci met en présence des acteurs qui ont chacun leur logique d'intervention et d'action, le rapport de pouvoir aussi. Le récit qui est réalisé constitue en fait une représentation de la vie, une mise en scène, au sens le plus concret du mot, une actualisation des relations. Sa force est de présenter une situation en présence de représentants de ceux qui l'ont vécu. On a donc à la fois une actualisation avec des projections probables des participants de la co-formation sur les acteurs du récit et une distanciation possible du fait que les professionnels ne sont pas les mêmes et que le groupe de travail est là pour questionner la situation.

Enfin l'intérêt du récit est de placer les participants sur un pied d'égalité. Si l'on s'en tient à la description des faits, l'intellectualisation et l'abstraction généralisant - qui entraînent souvent des prises de pouvoir de la part de ceux qui ont l'habitude de manier les mots sur ceux chez qui la mise en forme des idées est plus difficile - sont réduites au minimum. Ce qui est le plus commun, c'est le récit, premier niveau du discours et celui qui épouse de plus près le mouvement même de la vie.

Le récit d'expérience est le support de travail de la co-formation. C'est un exercice d'écriture qui implique l'auteur, dans la mesure où il part de sa propre expérience. Chaque participant écrit un récit d'expérience au style direct : il décrit précisément la rencontre, la relation, l'interaction. Ce n'est pas un rapport d'évaluation ou l'analyse d'une situation. Parmi l'ensemble des récits, quatre seront analysés par les différents groupes.

Consignes : Se rappeler une interaction entre des personnes en situations de pauvreté, et un ou plusieurs professionnels ou élus dans laquelle il s'est passé quelque chose qui a fait problème selon l'auteur.

En introduction, quelques indications sur le contexte, l'objectif de l'interaction sont nécessaires. L'auteur précise s'il a déjà rencontré la ou les personnes. Il importe de retranscrire le plus précisément possible les propos tenus, les réactions, les sentiments personnels éventuellement.

L'auteur ne fait ni analyse, ni commentaire, il s'en tient aux faits uniquement en restant au plus près de la chronologie des événements.

Les récits sont anonymes et sont détruits à la fin de la co-formation. Ils ne peuvent en aucun cas être réutilisés. L'auteur du récit ne participe pas au travail d'analyse, pour que tous les acteurs aient les mêmes informations et pour qu'ils ne soient pas influencés dans un groupe par l'auteur. L'auteur peut donner son avis à la fin de l'analyse par le groupe.

Chaque participant a écrit son récit d'expérience en respectant la consigne suivante :

« Vous avez participé à une démarche dans laquelle on demandait l'avis des habitants pour un projet collectif. Racontez une interaction entre un habitant et un élu ou professionnel de la politique de la ville. »

Présentation des récits par une des participantes lors de la restitution :

« Je vais vous donner les thèmes des récits que l'on a analysés ou que l'on a mis en théâtre forum :
Il y avait un récit sur une réunion publique, sur un projet d'aménagement dans un quartier où des habitants dont on va raser les maisons et qui vont être relogés, sont là et disent : *"OK, vous détruisez nos maisons insalubres mais, ce sont nos maisons, on y est attaché, ..."*. Cela tourne assez mal.

Il y a eu un deuxième récit sur la constitution d'un nouveau conseil de quartier où des habitants s'étaient préparés pour aller à ces réunions et ils s'aperçoivent que dans les conseils de quartier, les personnes sont tirées au sort mais peut être pas vraiment, que dans l'animation des réunions, ceux qui ont été élus dans le bureau du conseil de quartier donnent toujours la parole aux mêmes. Les habitants qui étaient là et qui avaient préparé des questions, n'ont jamais la parole. Au bout de 2, 3, 4 réunions, ils se démobilisent et ils ne viennent plus.

Il y a un troisième récit sur lequel on a travaillé en théâtre forum sur une marche exploratoire. Il y avait un élu de quartier, des techniciens, des femmes du quartier qui commencent par arpenter une rue. Puis il y a une de leurs voisines qui les interpelle de la fenêtre et qui leur dit *"mais qu'est-ce que vous faites avec la mairie, ça fait 30 ans que l'on nous balade ... ne croyez pas ce qu'ils vont dire ... ils vous disent qu'ils vont réparer les trous dans le trottoir ce n'est pas vrai ..."* donc finalement, les femmes qui au début participaient s'en vont petit à petit.

On avait un autre récit relatant une réunion sur des questions de santé. Il y avait des experts qui étaient là, avec un powerpoint extrêmement technique, magnifique et les habitants qui avaient préparé des questions et qui n'ont jamais pu intervenir, car ce sont les experts qui ont monopolisé la parole...».



Analyse d'un récit sous l'angle de la problématique

Objectif : Formuler une problématique, permet d'exprimer la compréhension du problème majeur que présente une situation. La manière de poser un problème, oriente la réflexion, induit l'action qui va être entreprise. La problématique part d'un récit, du particulier, et précise ce qu'il faut chercher à résoudre, à travailler, pour que des problèmes du même ordre ne se reproduisent pas.

.....

Croiser les savoirs, c'est aussi croiser les pouvoirs. C'est pourquoi dans la démarche du croisement des savoirs, pour tout travail de recherche, de formation, d'action, les différents groupes d'acteurs présents doivent co-construire ensemble la problématique. Elle ne peut pas être définie seulement par un seul groupe d'acteurs (par ex : chercheurs, élus, ...).

Après l'analyse du récit d'un élu, voici les problématiques trouvées par les différents groupes d'acteurs :

- Que faudrait-il faire pour que les habitants des quartiers soient impliqués dans les changements de leur quartier ? (militants)
- Comment prendre en compte (les avis, l'attente, la parole, les problématiques, la vie, les inquiétudes) des habitants et les impliquer dans la construction d'un projet ? (délégués du préfet)
- Comment permettre la prise en compte de l'habitant en tant qu'acteur dans des pratiques articulant la démocratie représentative et la démocratie participative ? (agent des villes 1)
- Comment construire collectivement (élus, habitants, usagers, aménageurs) l'intérêt général dans l'aménagement d'un quartier ? (agent des villes 2)
- Comment organiser le dialogue pour partager des représentations et des intérêts différents autour d'un projet local ? (élus)

Cet exercice donne lieu à l'écriture des conditions et repères pour mieux permettre la participation de ceux que l'on entend le moins. Elles sont résumées à la fin du document.

Analyses des autres récits

La mise en commun de la lecture et de l'analyse des récits permet d'identifier un certain nombre de nœud ; Un nœud étant défini comme un point de convergence ou de divergence, de croisement ou de non croisement entre professionnels et personnes en difficulté, qui serait à travailler.

Chaque moment de ce processus est à la fois l'occasion de problématiser les nœuds et de construire les réflexions des groupes d'acteurs en croisant leurs différents savoirs. (Le croisement des savoirs et des pratiques, Les éditions de l'Atelier, éditions Quart Monde).

Les participants ont analysé les récits sous les angles suivants :

- logiques institutionnelles et logiques de la personne :
On repère dans les récits les divergences et les affrontements de logiques entre les uns et les autres qu'il s'agisse des professionnels, des élus ou des personnes en situation de pauvreté.
- participation, conditions pour être acteur :
Quelles sont les conditions et les critères qui permettent une participation réelle de chaque acteur?
- initiatives et prises de risque :
On repère les initiatives et les risques pris par les différents acteurs du récit, ainsi que les éléments qui favorisent ou rendent difficiles leurs interactions.

Ces analyses ont donné lieu à l'écriture des conditions et repères pour mieux permettre la participation de ceux que l'on entend le moins. Elles sont résumées à la fin du document.

.....



Travail de réflexion par les militants Quart Monde sur la participation

Contexte : Extrait de l'intervention de l'animatrice expliquant le contexte de cette réflexion lors de la restitution :

« Quand nous avons présenté la co-formation à Profession Banlieue, aux professionnels et aux élus qui étaient intéressés, il y en a plusieurs qui nous ont dit *“C'est bien beau la participation, mais comment faire participer, comment faire venir les gens ? C'est cela notre premier problème !”* »

Alors avec les animateurs, nous nous sommes dits : *“Nous allons travailler avec les militants Quart-Monde là-dessus”* :

Intervention des militants proposant leurs réflexions sur ces questions :

Qu'est-ce qui nous motive à participer à un projet collectif ?

En général, on ne nous demande pas souvent notre avis, nous, personnes en situation de pauvreté. On ne nous invite pas souvent à participer. Mais si on nous demande de participer, on voit souvent de bonnes raisons pour dire « oui ».

Voici quelques raisons qui font qu'on a envie de participer :

J'ai participé au parlement des jeunes

- pour rencontrer d'autres jeunes et savoir ce qu'ils pensent
- pour plus parler des jeunes qui font du positif, pour être mieux vu
- parce que j'aime bien être positif

J'ai participé à un comité de locataires par curiosité, pour savoir le déroulement de ces réunions. Parfois, j'accepte aussi de participer à quelque chose, par peur de ne plus être sollicité après.

Parfois on participe pour s'informer, pour savoir, et pour que le quartier s'améliore encore plus : après la rénovation du quartier, je ne reconnaissais plus mon quartier qui était devenu tout beau, mais je voulais qu'on continue à l'améliorer parce qu'il y avait toujours des problèmes (par exemple, pas de laverie dans le quartier).

Je participe parce que je me sens concerné par ma ville et parfois je participe aussi :

- pour représenter ceux qui ne peuvent pas encore être là
- pour défendre des causes importantes et injustes : je voulais par exemple poser la question de ce qu'ils allaient faire avec les deux baraques le long de la Seine. Cela fait plusieurs années qu'avec le groupe d'ATD on est en contact avec les gens qui habitent ces baraques.

Nos motivations pour participer sont donc multiples, on participe :

- pour que cette vie de galère n'arrive plus à d'autres
- pour combattre l'injustice
- pour changer la donne
- pour se défendre en collectif parce qu'ensemble on est plus fort
- pour être reconnu comme un partenaire à part entière qui a une expertise du vécu de la pauvreté et de la précarité

- par curiosité,
- pour savoir, avoir des informations

Les conditions qui peuvent aider ceux que l'on n'entend pas à prendre le risque de la participation.

Ensemble, à partir des expériences des uns et des autres, on a rassemblé quelques conditions qui soutiennent selon nous la participation :

Qui et comment on nous invite jouent un rôle important. On a besoin d'avoir suffisamment d'information. C'est mieux si c'est :

- quelqu'un qui connaît déjà le déroulement, ce qui permet de poser des questions, de s'informer avant d'accepter. Cela donne confiance.
- quelqu'un en qui on a confiance. Cela peut être :
 - quelqu'un comme nous (voisine, un autre locataire, un autre jeune,...) : j'avais plus confiance en la voisine, ça m'a aidé à y aller
 - quelqu'un d'une association que l'on connaît
- une personne qui nous invite plutôt qu'une lettre ou un message internet

Il est important de ne pas être seul :

- si on va quelque part en tant que citoyen, il est important qu'il y ait d'autres citoyens
- si on représente une association, on doit être plusieurs à y aller ensemble

Il est important d'avoir le soutien d'une association citoyenne :

- on a besoin de pouvoir réfléchir entre personnes qui vivent les mêmes situations, d'écouter différentes personnes pour se préparer à la rencontre
- préparer avec d'autres évite aussi qu'on prenne l'avis ou le témoignage d'une personne comme une généralité
- dans les réunions, on vit des moments forts, difficiles et on a besoin d'être soutenus par une association

Qu'est-ce qui nous empêche de participer ?

Mais même si on est motivé, qu'on nous a invité d'une manière qui inspire confiance, qu'il y a d'autres citoyens et qu'il y a une association qui nous soutient, nous ne faisons pas toujours le pas de participer. Pourquoi?

Parfois le sujet ne m'intéressait pas, ou parfois on n'a pas d'expérience sur le sujet.

Des expériences négatives dans le passé font que des fois, on ne veut plus participer :

- On parlait dans le vide. Ce que je disais n'était pas entendu, pas retenu, pas écrit.
- On n'était pas pris au sérieux, c'était une participation alibi.
- J'avais l'impression de meubler et que ça ne servait à rien.
- Par déception, trop fâché par rapport à une discrimination que j'ai subi de la part de la mairie.
- On ne comprenait pas, car il y avait beaucoup de chiffres et de tableaux.

Parfois on a peur :

- Je ne me sentais pas libre. J'avais peur d'être utilisé, manipulé. J'avais peur de mal représenter l'association.
- Parfois on accepte de participer pour faire plaisir à une personne, mais on se rend compte qu'on n'a pas trop compris de quoi il s'agissait et on a peur de ne pas pouvoir apporter quelque chose, alors on n'y va pas.
- On a peur de se faire ridiculiser.
- Des lieux qui font peur comme la Mairie, l'école, le centre social. Certains disent que la mairie, ce n'est pas un endroit pour eux, accessible à eux, certains disent : « *On en voudrait jamais des gens comme nous à la mairie* ».
- Parfois, on ne connaît pas le lieu de la rencontre. Certains sont habitués à un lieu et ne veulent pas aller dans un nouveau lieu.
- On a peur aussi de se perdre dans les transports.

Puis il y a la vie :

- J'ai d'autres problèmes à régler que ceux du voisinage.
- On a une vie, des imprévues, une vie difficile.
- Pas envie, pas motivé. On n'est pas bien dans sa tête. Tu as un gros problème et tu as trop de choses dans la tête.
- Les transports prennent du temps pour aller aux rencontres.
- Problème pour garder les enfants, pour garder les animaux aussi.

Apport théorique de Suzanne Rosenberg

(documents de la présentation en Annexe 3)

- La démocratie représentative et la démocratie participative
- La notion de l'intérêt général
- Les 4 formes de participation selon le modèle de Marion Carrel



Quelles conditions sont nécessaires pour permettre et améliorer la participation de ceux que l'on entend le moins ?

Suite aux différents temps de travail et d'analyse, l'ensemble des participants s'est mis d'accord au fur et à mesure de l'avancement de la co-formation, sur les conditions nécessaires permettant la participation de ceux que l'on entend le moins. Lors de la quatrième journée, ils ont co-construit la restitution de leur travail. Cette restitution a eu lieu le vendredi 13 février 2015 devant 80 personnes travaillant au sein des services de l'État, des villes et d'associations.



Les préalables à la participation

- **Faire remonter aux élus et institutions que la participation des invisibles est importante pour ne pas exclure.**

« Un préalable vraiment indispensable, c'est la volonté politique. S'il n'y a pas de volonté politique, s'il n'y a pas une conscience qu'il faut aller vers les habitants que l'on ne voit jamais dans les instances classiques de participation, alors on ne peut pas aller beaucoup plus loin. »

- **Prendre en compte les habitants dès le début doit faire partie intégrante du projet.**

« Ce qui en découle tout de suite, c'est qu'à partir du moment où il y a cette prise de conscience, il faut que les habitants en tant qu'acteurs des projets soient pris en compte dès le début, avant même la définition du projet. Il faut donc, prendre en compte l'habitant dès le départ et l'intégrer à l'ensemble du projet que ce soit un projet urbain, la constitution d'une instance etc. »

- **Prendre le temps pour créer un lien de confiance.**

« L'élément-clé des fondements précédents, c'est de prendre le temps pour créer un lien de confiance. Pour autant, on sait bien qu'il existe différents temps - le temps des élus, le temps de l'administration, le temps des habitants - qui ne semblent pas compatibles. Mais pour pouvoir participer, les habitants ont cité plusieurs fois, la question de la confiance. Une bonne condition, c'est d'être invité par quelqu'un en qui on a confiance. Parfois les militants n'ont pas ou plus voulu participer par manque de confiance, par peur de l'institution. Il est donc nécessaire de prendre le temps pour créer un lien de confiance qui est composé des trois éléments suivants : »

- **Accepter d'entendre les réalités quotidiennes des habitants et prendre le temps d'écouter le quotidien vécu.**

« Pour un peu expliquer, je donnerais deux citations qui sont ressorties des groupes de pairs. La première c'est : *"j'ai d'autres problèmes à régler que ceux du voisinage"* et la deuxième c'est : *"tu as un gros problème, tu as trop de choses dans la tête et donc tu n'as pas envie, tu n'es pas motivé"*. »

- **Changer son regard sur l'autre afin de mieux le connaître (son environnement, ses attentes, ses contraintes, ses valeurs ...).**

- **Comprendre la représentation des difficultés de ceux que l'on entend le moins.**

« Nous avons fait un exercice sur les représentations et on devait choisir une image représentant la pauvreté. Dans les images et les définitions des élus et des professionnels, il y avait toujours une pointe d'optimisme avec pour finalité *"on peut toujours s'en sortir, on trouve toujours une porte de sortie"*. En revanche les militants avaient choisi l'image d'une personne ayant un visage ravagé. La pauvreté était présentée comme une destruction physique, morale, intérieure, extérieure et irréparable. Il nous semble donc important de prendre le temps de comprendre la représentation des difficultés de ceux que l'on entend le moins. »

- **Pour participer, il faut être reconnu.**
- **Considérer l'habitant et les personnes en situation de pauvreté comme acteurs à part entière.**

« Une des conditions préalables qui étaient remontées lors de nos échanges tournait autour de la reconnaissance et de la considération qu'il faut avoir pour ces personnes. C'est-à-dire, qu'il est important de les considérer comme des acteurs à part entière. Il y a deux éléments importants : *"à part entière"*, c'est-à-dire que ce sont des vrais partenaires qui doivent être considérés sur

un pied d'égalité; ce sont des "acteurs", c'est-à-dire pas seulement des personnes passives à qui on demande ponctuellement de s'exprimer ou de donner leur avis dans une concertation, une consultation. »

- **Ne pas forcer les gens à venir participer.**

« On avait le témoignage d'un des militants qui nous disait que lui, il ne participerait pas au conseil citoyens mais qu'il était prêt à discuter autour d'un café avec qui voudrait bien venir le voir, recueillir son avis et échanger. Donc, ça veut dire qu'il faut aussi aller vers les personnes, d'où le fait de ne pas forcer les habitants à venir participer. Cela se fera d'autant plus naturellement que cela ne sera pas vécu comme une injonction à participer. »

- **Diversifier nos contacts afin d'impliquer les publics les plus éloignés de tout ... et de les rendre acteurs d'un projet d'intérêt général.**

« On a cité au début, le lien de confiance qui est important pour les militants. Dans leurs témoignages, ils nous ont dit que pour eux, ce serait plus simple de venir participer à une réunion s'ils étaient invités non pas par un courrier ou un flyer comme on le fait régulièrement, mais plutôt s'ils sont contactés par un habitant, une association de proximité identifiée sur le quartier et qui aura certainement une approche et des mots plus appropriés pour l'inciter à venir assister à une réunion pour prendre part à un projet. »

- **Aller à la rencontre des habitants là où ils sont (espace publics, sortie d'école ...).**

« Comme on le disait aussi, la participation ne doit pas être une obligation. Ceux que l'on entend le moins peuvent très bien avoir des choses à dire, des expériences à partager sans pour autant souhaiter venir participer à une réunion. Du coup pour ne pas passer à côté de ces éléments, il faut aussi aller à la rencontre des habitants là où ils sont, ne pas se limiter à nos lieux habituels tels que la mairie. On a eu un témoignage de militants qui nous ont pas mal marqué, dans le sens où ils disaient que les réunions à la mairie, à l'école ou au centre social, certains n'osaient pas y aller, car clairement ça leur faisait peur. Donc, pour certains, il y a ce sentiment de peur et aussi ils pensent qu'ils n'ont pas leur place dans ces structures. Pour un peu contrecarrer ce blocage, ce frein à leur participation pourquoi pas ne pas aller à leur rencontre à la sortie des écoles, d'un square ou dans les lycées. Mais cela repose aussi la question du temps et des moyens. »

Réactions des invités à la restitution

« Juste une réaction par rapport à ce qui a été présenté comme un préalable au préalable, le fait qu'il y ait une volonté politique. C'est indiscutable et c'est souhaitable mais c'est rarement un préalable. C'est quelque chose qu'il faut aller chercher et construire. Les élus qui sont ici sont évidemment tous convaincus mais il y a souvent des élus qu'il faut arriver à convaincre et leur montrer que cela vaut la peine. »

« Dans les conditions préalables à la participation, je me demandais s'il avait été évoqué la question du temps. Moi, ça me questionne beaucoup. Comment à un moment donné, on se donne un espace temps commun entre nos vies professionnelles, nos vies d'élus, nos vies familiales et comment chacun se dit "oui, j'ai le temps d'aller participer, d'aller échanger sur mon projet". »

« Au sujet de la question de la solidarité dans les quartiers, je trouvais très intéressant ce qui a été dit, car on entend souvent qu'il faut positiver dans le cadre des ateliers territoriaux, de l'élaboration du contrat de ville, qu'il faut aller tirer les ressources du quartier. Et une des ressources qui

est souvent mise en valeur est la solidarité interpersonnelle dans les quartiers. Ce qui a été très clairement dit ce matin, c'est que la solidarité aide au quotidien mais elle ne résout pas les grands problèmes, les difficultés. Et pour le coup, je me demande aujourd'hui comment on articule cela avec la participation citoyenne et la participation au conseil citoyens ? »

« Je suis C..., d'ATD Quart Monde. Et ce qui nous a frappé, c'est le fait de distinguer "aller à la rencontre des personnes", de la participation. Car les gens ne souhaitent pas toujours d'emblée participer mais, par contre ils ont besoin que l'on aille à leur rencontre et de ne pas rester dans l'isolement. Je pense à tout ce qu'a fait le mouvement ATD Quart Monde dans la campagne contre les préjugés : se rendre compte combien le mépris provoque l'enfermement parce que les gens peuvent avoir honte d'aller à la rencontre des autres, sentant d'avance les préjugés qui pèsent sur eux. Et, sortir des préjugés est un processus très long qui peut mener à la participation. Mais comment créer des liens avec les gens avant ? Quelqu'un a cité l'exemple d'un centre social à Poitiers où ils ont développé un trésor d'imagination à travers des personnes relais dans les quartiers afin de créer du lien, d'aller rencontrer des gens etc. Je voulais juste citer une femme du Rwanda qui disait à ce propos, de l'isolement dans lequel sont les gens : "Quand tu sors de la solitude, tout devient possible. La solidarité te permet de retrouver ton intelligence, tu redeviens calme, tu vis davantage en paix avec les autres". Je pense que c'est exactement ça le processus. Je pense aussi qu'il ne faut pas minimiser la durée, parce qu'il y a des gens qui ne commencent à participer qu'après 5 ou 6 ans, mais ils ont besoin de sentir qu'ils existent aux yeux des autres et qu'ils sont importants. »

Objet de la participation

- **Créer des occasions de connaître ce que vivent les personnes en situation de pauvreté.**

« On a travaillé sur le constat : "Vous ne connaissez pas ce que l'on vit : Il faudrait créer des occasions de connaître ce que l'on vit." L'idée, quand on a discuté avec les militants, c'était que nous professionnels, on parle pour eux, on travaille pour eux, on essaie d'amener des choses pour eux mais on ne sait pas ce qu'ils veulent, on ne sait pas comment ils vivent, qui ils sont, quels sont leurs ressentis ? Est-ce-qu'ils veulent participer ? Est-ce-qu'ils veulent de ça ou de cela ? »

- **Permettre à un collectif d'habitants d'inviter les élus et institutions à dialoguer sur un sujet de leur choix.**

« L'idée c'était qu'au lieu d'une démarche descendante, la démarche soit ascendante. Donc que ce soit les habitants qui choisissent les sujets et qu'ils invitent les professionnels et les élus à travailler sur leurs quartiers, sur les choses qui intéressent les habitants. Que les élus se déplacent sur les sujets que les habitants amènent et pas le contraire. Il nous faut donc essayer de trouver des modalités, des instances. Le conseil citoyens peut en être une mais pas obligatoirement. Les conseils citoyens sont dans les quartiers prioritaires, mais il y a d'autres modalités pour faire partager les informations entre les habitants et les élus. »

- **Ne pas limiter l'implication des habitants aux projets du quartier mais permettre d'être acteur dans la ville.**

« Effectivement, les conseils citoyens sont sur les quartiers prioritaires mais on s'est rendu compte dans le dialogue avec les habitants en question qu'ils ne voulaient pas être limités à cette stigmatisation-là : "on est les habitants du quartier prioritaire". Ils sont des citoyens à part entière et ils ont absolument insisté pour être impliqués dans tous les projets de la ville. Ils sont citoyens de toute la ville en entier. Effectivement les équipements ne sont pas forcément dans le quartier prioritaire et ils ont peut-être besoin d'avoir un moyen de

s'y rendre, donc ça concerne la ville entière. Peut-être que la piscine est également à l'autre bout du quartier où ils habitent. Ils veulent être acteurs de toutes ces choses là comme des acteurs de premier rang. Il s'agit donc d'impliquer les citoyens et de leur permettre d'être acteurs de la ville entière. »

- **Viser un objectif précis, le faire comprendre, s'assurer qu'il est compris.**

« Pendant toute la co-formation, on s'est rendu compte que le langage employé par les élus, ensuite par les professionnels, avait du mal à passer avec les habitants. Nous avons aussi compris que l'on devait fixer des objectifs bien précis, car on lance des grandes idées. Mais par contre qu'est-ce qu'on peut obtenir avec cela et à quoi veut-on vraiment aboutir? Il faut que l'on s'assure que ces objectifs soient bien compris, soient bien énoncés et que l'on s'assure que l'habitant, à son niveau, sache de quoi on parle. »

- **Rendre visible les résultats de la participation des habitants.**

« On a constaté que la condition pour pérenniser ces participations, c'est d'avoir la certitude que la parole des habitants a bien été entendue. Charge à nous, professionnels et élus de la restituer, de revenir vers les habitants et de faire un rendu de leur participation pour qu'ils sachent que l'on a bien pris en compte leurs paroles en leur restituant à un moment donné. »

« Comme disait un militant pendant la co-formation : *“On ne veut pas la participation pour la participation”*. Il posait la question : *“Est-ce qu'il y a bien cette volonté de changement ? Pourquoi on se réunit ? Pourquoi on veut que l'on participe ? Ce n'est pas juste de participer parce que c'est à la mode.”* »

Réactions des invités à la restitution

« On a discuté tout à l'heure des freins à la participation côté habitants, mais il faut envisager aussi les freins du côté institutionnel, car c'est des deux côtés que cela se joue. Sur cette question de la démocratie représentative et de la démocratie directe, je crois que l'on est au cœur de la question. Je suis convaincu, en tant qu' élu, que les élus ne sont pas détenteurs par l'élection de l'intérêt général. C'est-à-dire que l'intérêt général se construit à chaque étape, d'un mécanisme de confrontations d'intérêts qui peuvent être divergents, de participation. C'est dans ce dialogue que l'intérêt général se construit. Pour autant, on a été élu sur un programme et sur une orientation politique que l'on entend mener. Du coup pour cette orientation-là, il y a un mandat qui est donné aux élus. Donc **la question se pose de l'articulation entre ce mandat politique (qui est donné) et ce qui peut sortir de la participation.** Il y a un écueil dans lequel on tombe très souvent je pense, c'est qu'on lance des concertations ou une participation la plus démocratique possible mais, en sachant très bien ce que l'on en attend. On sait déjà ce que l'on aimerait qu'il en sorte, pour être honnête. Je pense qu'il y a là un frein à une réelle participation : **avoir l'audace et prendre le risque que sorte de la participation quelque chose qui peut être éventuellement pas pareil que ce que l'on attendait.** Cela pose la question de la manière dont l'intérêt général émane de ces lieux de participation, avec tous les mécanismes d'exclusion qui existent. »

« C'est très intéressant et c'est vrai que je pense qu'un des fonds du problème c'est : qu'est-ce que l'on va faire dans ces conseils citoyens ? Sur quoi on va travailler ensemble ? Je pense aussi que, si au bout de 30 ans on en est encore là, c'est que l'on ne prend pas assez le temps. On balaie souvent d'un revers de main le problème de crottes de chien sur les trottoirs, de trous dans le trottoir, d'éclairage défaillant etc. Au bout de 20 fois que les gens répètent la même chose, ils se lassent. Quand on ne peut pas faire la preuve de remédier à certains dysfonctionnements qui ne sont pas si énormes que cela. Là je pense qu'il y a déjà un nœud. Si on n'arrive pas à donner la confiance en disant *“Oui, ça on a entendu”* et entendre, ça veut dire quoi ? Ça veut dire aussi

FAIRE ! Est-ce que l'on est capable de faire à chaque fois ? Non. Parce qu'il y a des budgets qui sont votés annuellement, parce que, parce que, parce que ... Alors, on est capable de l'expliquer et on ne le fait souvent pas assez. C'est un frein énorme. Si on ne considère pas ce qui compte pour moi dans mon quotidien en tant qu'habitant, c'est compliqué de me projeter pour travailler, co-élaborer et co-construire un projet de quartier ou d'autres choses. Il faut aussi que l'on se pose cette question en tant que professionnel : Quels moyens on a de répondre à ces questions ? Quel budget on a au départ pour permettre la confiance ? La confiance va passer par le "faire", ça va passer par l'exemple. Au point où l'on en est, les beaux discours ne sont plus de mise. Et je pense que l'on n'a pas le droit de se rater, on n'a pas le droit de faire croire aux gens que seul leur avis va être pris en compte, parce qu'on est dans un processus de co-construction. Parce qu'on a le droit de ne pas être d'accord, parce qu'on a le droit au conflit et c'est dans le conflit que sortiront le consensus et l'intérêt général. Il y a ces étapes-là, qui me semblent essentielles et sur lesquelles on est un peu loin. »

Organisation et animation

• **Savoir qui est qui et qui fait quoi ?**

« Il faut approfondir et travailler cela. Un tour de table ne suffit pas, on l'a entendu tout à l'heure. Pour apprendre à échanger, il faut apprendre à bien se connaître. »

« Prendre vraiment le temps d'expliquer notre fonction, pourquoi on est là, afin de pouvoir vraiment se parler... c'est primordial, car si on ne sait pas à qui on parle, ce n'est pas possible de se comprendre et de participer. »

• **Être en petits groupes.**

• **Avoir du respect et de la considération pour l'ensemble des participants même si on n'est pas d'accord.**

• **Se retrouver plusieurs fois pour prendre le temps de réfléchir.**

• **Permettre à chacun d'intervenir avec le plus de réactivité possible.**

• **Avoir conscience que des mots peuvent blesser.**

• **Travailler sur les représentations mutuelles des différents acteurs.**

« .. Il faut que l'on apprenne à déconstruire nos représentations réciproques. C'est-à-dire les représentations que les habitants peuvent avoir de nous et réciproquement, que les techniciens, les élus, les délégués du préfet, on peut avoir entre nous. Ce sont des barrières qui empêchent de prendre la parole. »

• **Être soutenu par une association, ne pas être seul.**

• **Avoir assez de temps pour préparer seul ou en petits groupe la réunion.**

• **Se préparer :**

- collectivement
- connaître le sujet suffisamment à l'avance

Réactions des invités à la restitution

« Ce que je trouve très riche dans cette démarche là, c'est que l'on voit bien que l'on est dans des processus qui demandent du temps, qui demandent que l'on travaille sur des petits groupes, qui demandent des liens de confiance. Cela va nous permettre d'alimenter notre démarche citoyenne en allant au-delà du cadre de référence des conseils citoyens et en revenant vraiment à ce qu'est l'esprit de la loi. C'est-à-dire comment on augmente la participation des habitants ? On a eu un cadre de référence qui était un outil et on voit que l'on peut aller plus loin. On voit aussi que si l'on s'intéresse vraiment à la participation des habitants, cela nous demande de mettre en place des tas de petits processus qui vont permettre d'aller vers cette instance. Jusque-là en tant que professionnel de la politique de la ville, je manquais d'argumentaire pour faire exister toutes ces démarches, qui vont être un peu notre cadre de référence. Je trouve que là, on a une base intéressante qui est partagée entre l'État, les professionnels et les élus des villes pour que l'on soit plus exigeants dans cette démarche là et qu'on la partage. »

« On parlait des représentations et des mots et du coup "*l'habitant l'habitant, habitant*" c'est comme "*le jeune*" et donc dire "*le citoyen*" c'est mieux et surtout ne plus dire "*l'usager*". Je vais retenir cette chose là. »

« Je suis du Commissariat Général à l'Égalité du Territoire. Moi ce qui m'a parlé dans cette présentation, c'est la solitude du citoyen qui a été convoqué comme usager. Et dans les conseils citoyens il y aura d'un côté des associations qui sont déjà un peu soutenues, qui se connaissent et dont les membres ont l'habitude de la parole en principe. Et il y aura des citoyens. La question c'est comment et qui est le soutien de ces citoyens et notamment des citoyens seuls qui ont moins l'habitude de venir dans ces endroits ? Pour les politiques publiques, c'est une vraie réflexion, une vraie question. On n'a pas pu vivre cette formation, on n'a pas eu cette chance mais je voudrais dire aussi que cette restitution nous fait vivre ce que vous avez vécu. Ceux qui sont là et qui ont pu faire la formation nous donnent plein d'idées et de pistes sur les manières de penser les conseils citoyens. »

Le langage

« La question du langage et de la compréhension a été présente tout au long de notre co-formation. Cela a été un souci omniprésent d'arriver à se comprendre dans tous les exercices. Cela s'est vu notamment au tout début, lorsqu'on a fait une séquence où les élus, délégués du préfet et agents des villes devaient expliquer leur fonction, leur métier. Malgré l'effort de tous, se comprendre n'a pas été évident.

Nous avons pris conscience que derrière les mots, chacun a une définition, une représentation qui lui est propre. Par exemple, la définition de l'intérêt général : pour quelqu'un l'intérêt général, c'était l'intérêt de tous. Il a réalisé que chacun, selon son environnement et sa classe sociale, a une définition, une vision de l'intérêt général qui lui appartient et qui n'est pas forcément la même que celle de son voisin. Un autre, lorsqu'il entendait "*intérêt général*" avait comme représentation celle des travaux d'intérêt général, ce qui a mené d'autres incompréhensions. Deuxième exemple, l'emploi du terme "*ghetto*" : son emploi peut être choquant et blessant pour certains alors que pour d'autres, comme les sociologues, le ghetto signifie le quartier fermé. Nous en avons tiré les conditions suivantes :»

• Avoir la volonté, l'intention de se comprendre, faire attention à la clarté.

« Il faut trouver un langage commun ensemble. La question des mots est ressorti. Mais il ne faut pas infantiliser ou trop simplifier mais chercher un langage qui puisse être compréhensible de tous. »

- **Permettre à chacun de prendre la parole avec ses propres mots.**
- **Utiliser des termes et supports adaptés aux différents publics.**
- **S'assurer de la bonne compréhension de l'information par chacun en reformulant et en interrogeant régulièrement.**
- **Respecter la diversité des points de vue.**
- **Adapter les outils pour que tous se comprennent.**
- **Se donner des règles au départ pour bien se comprendre, s'écouter ...**

« Par exemple, au préalable au bon déroulement d'un échange, de réunion, d'un entretien individuel. Il faut fixer un cadre et préciser de quoi s'agit-il ? Pourquoi se rencontrer ? Il faut se réunir, définir les mots techniques, ... »

Réactions des invités à la restitution

« Je trouve qu'il ne faut pas non plus se dire que si l'on emploie tous des mots simples, on va se comprendre, car le mot "*quartier*" tout le monde le comprend mais on ne met pas les mêmes choses, les mêmes réalités derrière. Du coup, dès le départ, même si on pense que le mot "*quartier*" est un mot simple on se trompe, car on n'a pas du tout la même représentation de ce mot-là. Il ne s'agit pas de dire "*On va tout simplifier, on va tous expliquer nos mots compliqués*", cela serait un peu réduire la difficulté. »

« Juste pour dire l'importance de ce qu'ont exprimé les militants : Ils ne veulent pas être infantilisés. Ils ont aussi envie d'apprendre des nouveaux mots, des nouveaux termes. Mais il ne s'agit pas non plus de les tirer vers le haut. On pourrait penser cela. Non. C'est toujours dans un processus d'apprentissage comme les professionnels peuvent apprendre ce que les habitants mettent derrière les mots. »

« C'est vraiment dans le sens du croisement des savoirs. On a besoin du savoir de l'autre pour pouvoir avancer nous-même. On a besoin de ces mots, les mots sont là. Il faut pouvoir avancer avec ça, nous aussi, professionnels, animateurs, élus, ... »

Réflexions des différents acteurs sur la participation dans les conseils citoyens

Par ville, les acteurs réfléchissent à ce qu'ils feraient différemment dans les conseils citoyens, par rapport à ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant, en matière de participation. Les militants y ont réfléchi entre eux.

Voici leurs expressions lors de la restitution :

Un militant : « Moi, si j'étais tiré au sort pour faire partie du conseil citoyen, je participerai et j'irai à la rencontre des gens du quartier pour faire connaître et rendre visible le conseil citoyen et avoir leur avis sur le bien-être du quartier. »

Un militant : « Moi je ne participerai pas et je dirais *“si vous voulez avoir mon avis sur ce qui se passe dans mon quartier, je suis à votre disposition”*. »

Une professionnelle, agent de la ville : « Moi, je me suis dit en finissant, que certaines de mes méthodes sont bonnes. Donc je suis contente et je vais les garder mais je vais modifier la communication parce qu'effectivement, la publication dans le journal, les flyers ou encore l'internet, l'intranet ne correspondent pas. J'opterai davantage pour une communication de terrain. »

Un professionnel, agent de la ville : « On est tous conscients que l'on est face à un très grand défi, si on veut quand même que cela fonctionne. Pour moi il y a deux points : évidemment le temps, on l'a bien vu. Mais c'est surtout la confiance. C'est revenu beaucoup dans la formation, cette question de confiance. Pour la mettre en place, il faut qu'on prenne le temps, surtout nous, et on espère que cela se passera comme ça. Il ne faut pas aller tout de suite dans le conseil citoyens, ne pas se plonger dans son élaboration et ne pas entamer le travail. Je pense qu'il faut prendre le temps de se rencontrer (ce que l'on a fait au cours de la formation), de déconstruire les représentations, de se connaître, de fixer les règles du jeu de ce conseil citoyens avec les habitants. La confiance passe par là. C'est ce que vous avez dit tout à l'heure : on est vraiment dans un processus.

Et puis cette confiance, si on veut qu'elle naisse, il ne faut pas que nous, en tant qu'élus ou professionnels de la politique de la ville, on soit à la manœuvre. Je pense qu'il faut qu'on soit acteur de cette inter *“co-naissance”*, de ce moment où ça prend, mais je pense qu'on ne doit pas nous même l'organiser. Il faut qu'il y ait une tierce personne, une association ou quelque chose comme ça. Sinon on aura toujours cette suspicion que l'on a entendu : on parlait dans la formation de *“coccinelle dormante”* autrement dit *“la taupe”*, donc je pense qu'il y a vraiment du temps à prendre et travailler sur tout ce que l'on a fait là, au cours de cette co-formation et que l'on vous a présenté. »

Un militant : « Moi, si je devais participer à un conseil citoyens, en fait, la première chose que je ferais, se serait de poser une question. Cette question, elle concerne les gens qui font partis intégrante du quartier mais qui ne sont inscrits ni à la mairie, ni chez un bailleur, ni à l'EDF. Et en fait, on se rend compte que ces gens-là, ils ont une connaissance du quartier que nous on n'a pas, parce qu'ils sont toujours là. Comment faire pour intégrer ces gens-là par rapport au conseil citoyens, par rapport au quartier ? Car ceux-là, ils sont des citoyens à part entière et souvent on les oublie parce qu'on parle des gens en situation de pauvreté, en situation de précarité, on est tous d'accord. Mais ces gens-là, qui sont dehors, qui n'ont aucune attache sauf leur quartier connaissent leur quartier beaucoup plus que nous et leur richesse à eux pourra nous faire du bien et nous apporter beaucoup de choses. C'est la première question que je poserais au conseil citoyens. »

Une élue : « Moi, j'ai fini la journée d'hier soir en disant que j'avais hâte d'avoir un compte-rendu, car le premier jour j'ai retenu qu'on n'avait pas le droit d'écrire. Ce que je voudrais dire, c'est que j'ai hâte d'avoir ce document pour pouvoir aller le partager avec mes collègues élus. Pour en avoir discuté avec M., et les techniciens aussi, il nous semble important de partager ce que l'on a vécu et que l'on parte de cela pour ensuite préparer au mieux les conseils citoyens. »

Une déléguée du Préfet : « Comme on était un trinôme, en tant que délégués du préfet, je souhaite dire que l'on est des facilitateurs. On est là aussi pour aider les services associatifs, les services de la ville et les élus sur ce conseil citoyen. Mais surtout, ce que j'en sors c'est vraiment l'humain et l'importance des relais dans le quartier aussi bien les associations, les habitants, les relais d'information, la communication et rester dans l'humain. »

Un professionnel, agent de la ville : « Nous, professionnels, on a l'habitude de faire de la communication descendante et là pour moi cela a réaffirmé le fait qu'il fallait prendre le temps de communiquer sur ce qu'était cet objet, cette instance du conseil citoyens, d'en partager le sens, d'en partager les règles. Cela va prendre du temps et qu'il ne faut pas se précipiter à se dire *“voilà, il y a un délai et il faut que le conseil citoyens fonctionne”*. C'est ce que disait M. *“qu'il fonctionne en septembre et que cela roule !”*. Il faut d'abord prendre le temps de rencontrer les habitants et de leur dire *“voilà, il y a des conseils citoyens, qu'est-ce que vous en pensez ?”* par un travail de terrain. C'est ce qui a été dit tout à l'heure, pour éviter les écueils de 30 ans de participation et pour éviter que les conseils citoyens ne soient un dispositif de plus. »

Un professionnel, agent de la ville : « Ce que je vais essayer de changer dans ma pratique après cette formation, c'est peut-être d'être davantage dans le processus que dans l'objectif. Ce n'est pas facile, quand on est professionnel. Cela suppose de lâcher prise sur ce qu'on pourrait contrôler éventuellement d'un programme ou d'un projet, de ne pas se substituer à ceux qui vont participer pour savoir ce qui va se passer, ou savoir ce que cela va donner, va devenir. Ce sont des nouveaux champs quand même pour nous professionnels qui s'ouvrent là et c'est intéressant, car cela nous permet aussi de renouveler notre travail. »

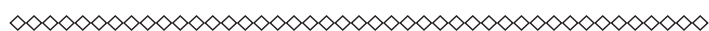
Une élue : « Ce que je crois en tant qu'élue, c'est qu'on peut faire différemment de ce qui se passe habituellement. C'est ce qui était exprimé tout à l'heure : ne pas être là dans une démarche descendante parce que le cadre de référence est relativement souple. En gros chaque ville peut faire *“sa sauce”* et cela peut donner des choses très bien, un peu l'idéal de ce que l'on voudrait. Mais cela peut aussi amener à des dérives ou instrumentalisations par les élus mais aussi par des associations. Il ne faut pas se leurrer. L'idée, c'est qu'il y a forcément une prise de risque là-dedans et que si on veut aller au bout de la prise de risque et de ce que devrait être des conseils citoyens, je pense que leur mission première ce n'est surtout pas de faire un travail en chambre. C'est-à-dire qu'une fois que l'on aura constitué des conseils citoyens avec 20, 30, 40 ou 10 personnes, peu importe, ils vont travailler entre eux et puis continuer comme ça. Au contraire, je pense que leur mission principale, c'est d'aller vers les personnes que l'on ne voit pas d'habitude. Enfin créer les conditions pour que le périmètre, le nombre etc. etc. de ces conseils citoyens soit décidé par les habitants et non par des élus ou des techniciens. »

Une militante : « En fait ce que je changerais, avant d'accepter une participation, c'est de m'informer en quoi va être la participation et aussi m'assurer moi-même de ce que je pourrais y apporter. »

Une professionnelle, agent de la ville : « Au-delà de tout le cheminant qu'on pourra faire en amont, le petit plus que l'on va essayer de travailler, c'est de voir comment avec les services, on peut élaborer cette réflexion et construire ce fonctionnement avec les conseils pour qu'ils adhèrent justement. Que l'on arrête de réfléchir tout seul dans notre coin et de plaquer des règles qui nous conviennent. Tout à l'heure, j'ai bien entendu qu'il y a le temps professionnel, le temps aussi

de l'administration et c'est vrai que les futurs conseils citoyens nous interrogent, car ils devront être dans les instances de participation de la politique de la ville qui se déroulent en général la journée. Du coup comment cela va-t-il se passer ? À quelle heure va-t-on faire des réunions, si on veut associer les membres des conseils citoyens ? Donc, je pense qu'il y a des petites réflexions et des ouvertures d'esprit à faire auprès d'autres collègues qui n'ont pas forcément l'habitude de faire des réunions après 18h.»

Un élu : « Je suis un jeune élu donc, ce que je vais changer dans ma pratique c'est un peu court pour moi, car j'ai six mois de présence en tant qu'élu. Ce que j'ai appris dans cette formation concerne effectivement la conduite des réunions : éviter d'arriver avec un projet tout ficelé qui ne va pas correspondre à ce que les gens ont envie d'entendre, ou en tout cas pas à ce pourquoi ils sont venus. Savoir aussi ce que les mots veulent dire : ne pas me mettre une idée en tête parce que j'ai entendu quelque chose qui ne signifie peut-être pas la même chose pour la personne qui le dit que ce que je comprends. Ça j'ai bien intégré cette chose là. Et ça m'a vraiment frappé dès la première réunion, la façon qu'a rappelé l'animatrice de dire : *“On se respecte, on peut rigoler mais on ne se moque pas, on s'écoute jusqu'au bout”* et ça c'est important. J'ai tellement vu de réunions (pas en tant qu'élu) où on s'est foutu des gens qui après n'ont plus jamais voulu prendre la parole. Je pense que les militants Quart Monde nous ont bien montré cela : *“Respectez-nous, écoutez-nous, n'interprétez pas ce que l'on dit”*. Si j'ai appris quelque chose c'est bien cela. »



Annexes

- Annexe 1 : Travail en groupe de pairs dans une démarche de croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté
- Annexe 2 : Conclusion du mémoire « Citoyenneté : représentation, grande pauvreté »
- Annexe 3 : Documents de la présentation de Suzanne Rosenberg - journée 3
- Annexe 4 : Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté
- Annexe 5 : En savoir plus sur le croisement des savoirs - Livres et références

Annexe 1 | Travail en groupe de pairs

Qu'est-ce qu'un groupe de pairs, en croisement des savoirs et des pratiques ?

Le « groupe de pairs » rassemble des participants qui ont en commun

- des sources de connaissance semblables ou proches
- un type d'apport dans le travail commun semblable ou proche
- des responsabilités (avant-après le travail commun) semblable ou proche.

On peut relever d'un groupe de pairs ou l'autre sur base :

- d'une expérience de vie (par exemple : groupe de personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et/ou de l'exclusion sociale ; pour permettre nos actions de croisement des savoirs, la présence réelle, physique... de ce groupe est indispensable ;)
- d'une fonction (groupes de chercheurs, d'enseignants, de responsables politiques, d'acteurs associatifs...)
- d'une position ou d'une situation sociale (groupes d'étudiants, de parents d'élèves...)
- d'un engagement (militants Quart Monde, ...)

On peut donc relever, simultanément, de plusieurs groupes de pairs : par exemple, on peut être à la fois enseignant, délégué syndical, parent d'élève ! La formation des groupes dépend des buts du travail à réaliser en croisement, de l'équilibre à trouver entre groupes et éventuellement, des choix personnels de chacun des participants : que peut-il et que veut-il apporter dans le travail commun ? quelle responsabilité peut-il et veut-il assumer ?

A noter que pour permettre la clarté, il est important que chacun se situe clairement dans un et seul groupe de pairs pour la durée du travail commun.

Intérêt et buts généraux de la méthode :

- Le travail en groupe de pairs offre un espace « protégé » pour élaborer et exprimer sa pensée. Ce lui-ci est particulièrement nécessaire aux personnes qui ne peuvent (encore) s'exprimer librement au sein d'un groupe important, qui n'ont pas confiance dans la valeur de leur propre apport.
- Il favorise la construction des savoirs personnels par échange et confrontation avec des personnes 'proches'
- Il permet de construire un apport en tant que groupe : il permet de passer d'une pensée personnelle à une pensée collective : de la description de situations individuelles, singulières, à la compréhension de situations et dynamiques sociales, de mécanismes institutionnels..., en passant par l'analyse partagée.
- Il permet d'identifier l'apport propre – indispensable et complémentaire – de chacun des groupes d'acteurs, en particulier l'apport des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.
- Il permet le travail sur la responsabilité propre des membres du groupe d'acteurs, en fonction de leur position : identification de cette responsabilité et recherche partagée au niveau de sa mise en œuvre.

Parce que le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale vise un changement de société et même de civilisation et pas seulement l'amélioration de relations interpersonnelles, le travail en groupes de pairs en est une composante incontournable.

Mais il ne peut y avoir croisement que si le travail en groupes de pairs débouche sur un travail commun, une construction commune.

L'expérience vécue au cours de ces deux années de recherche, entre militants Quart Monde, volontaires et universitaires, a démontré que le croisement des savoirs pose de nouvelles questions. Chacun était venu avec ses propres convictions et ses ignorances, sur les thèmes de la citoyenneté et de la représentation.

Au cours de notre recherche, tant les personnes très pauvres que les penseurs reconnus nous ont rappelé que la reconnaissance de la qualité de citoyen passe par l'appartenance à la communauté humaine. Cette reconnaissance est réciproque entre la personne et la communauté.

Les exemples décrits dans les différents chapitres de ce mémoire montrent cependant combien le dialogue est difficile entre les très pauvres et les autres citoyens. Pourtant, il est possible à certaines conditions. Notre recherche a mis en évidence quelques conditions telles que :

- La qualité du regard : le regard porté sur les pauvres est déterminant. Ils sont des citoyens et non des gens à problèmes ou à assister. Ils sont les acteurs de leur propre vie et de celle de la communauté. Ils sont des penseurs qui font progresser la démocratie.
- La prise de conscience d'un intérêt commun : cet intérêt commun peut être, par exemple, la protection de l'enfance, un monde plus juste, le combat contre la misère...
- La rencontre dans l'action : par exemple, une action de quartier, au sein d'une école, au sein d'une association, et aussi dans le cadre de ce programme Quart Monde-Université... permettent de faire un bout de chemin ensemble en apprenant à se connaître, découvrir les capacités de l'autre, et de se faire confiance mutuellement.

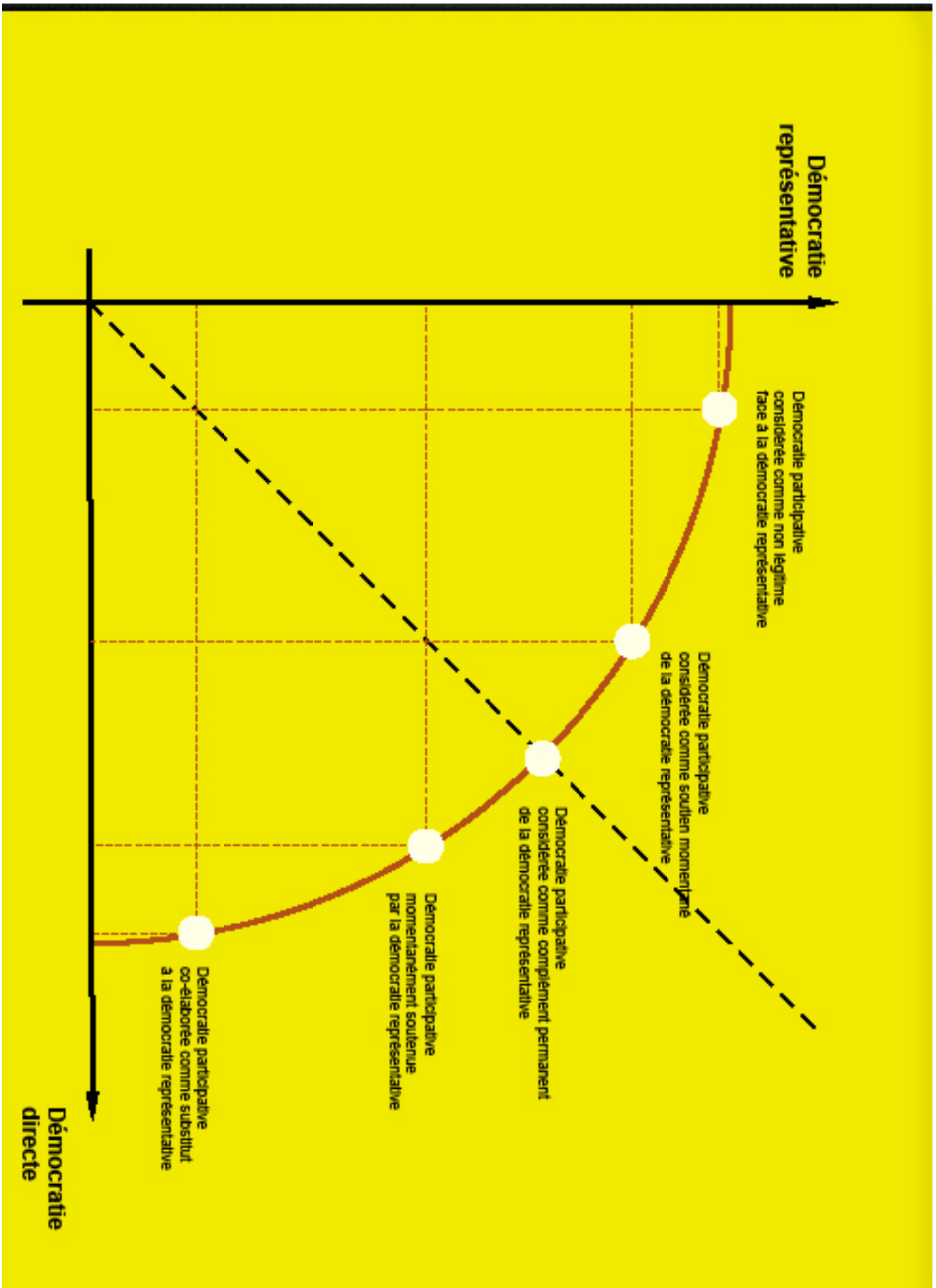
Pour enrichir la démocratie, grâce à la participation de ceux qui en sont trop souvent exclus, il faut repenser la représentation. En effet, les différents types de représentation, même celles par catégories sociales ou professionnelles, laissent toujours des gens de côté. Il ne s'agit donc pas d'ajouter une catégorie supplémentaire : celle des très pauvres. Notre hypothèse était que, dans son fondement, la représentation, c'est rendre présente la question des absents dans tous les lieux où les décisions se prennent : partis politiques, syndicats, associations... Notre recherche nous a permis de découvrir qu'on peut y parvenir en adoptant la référence aux plus pauvres. Nous entendons par là, non une catégorie sociale particulière, mais la démarche qui recherche sans cesse l'exclu parmi les exclus.

Qui peut rendre présents les plus pauvres ? Dans l'histoire, ce sont bien souvent des non-pauvres qui ont parlé au nom des pauvres. Leur sincérité n'est pas à mettre en doute, car leur engagement et leur audace sont réels. Ils font avancer la connaissance des questions liées à la grande pauvreté et participent à l'élaboration des réponses à apporter. Mais peut-on parler vraiment d'une reconnaissance des très pauvres à travers eux ? Est-ce qu'une personne très pauvre peut reconnaître son combat de tous les jours à travers eux ? Afin que des très pauvres puissent dire d'un représentant : « il est comme nous », il est indispensable que certains d'entre eux puissent s'engager dans des missions de représentation.

Cela demande du temps, une formation, et surtout un partenariat vécu entre pauvres et non-pauvres. Ce partenariat est essentiel. Sans lui, la démarche de représentation est vidée de son sens. Sans lui, la parole des très pauvres n'est pas entendue. Sans lui, ceux-ci courent même le risque d'être davantage exclus.

Il ne suffit pas d'ajouter une chaise autour de la table pour le pauvre, maintenu trop souvent dans un rôle de témoignage de sa propre vie. La représentation des plus pauvres est un élément indispensable du combat contre la misère ; celui-ci concerne tous les citoyens parce que la société s'appauvrit si elle se prive des connaissances que peuvent apporter ceux qui sont exclus.

C'est pourquoi réfléchir à la représentation du plus pauvre, c'est réfléchir à la représentation de tous.



		Conception de l'intervention à mener auprès des habitants des quartiers d'habitat social	
		Pas de distinction entre les individus (égalité)	Prise en compte de l'éloignement de la parole publique des habitants des quartiers d'habitat social (traitement différentiel)
Conception de la démocratie	Modèle représentatif	<p>a. Participation inutile</p> <p>Tout existe déjà pour que le citoyen s'exprime, vote, fasse des réclamations.</p>	<p>b. Injonction participative</p> <p>La participation est une question sociale. Les habitants sont perçus comme « inadaptés » ; il s'agit de les mettre à niveau pour qu'ils se comportent en citoyens.</p>
	Modèle délibératif	<p>c. Participation citoyenne</p> <p>La participation est une question politique. L'objectif premier est de démocratiser les institutions en installant des procédures participatives « fortes » telles que le budget participatif. Ce processus égalitaire contribue à lutter contre inégalités sociales.</p>	<p>d. Empowerment</p> <p>La participation est une question sociale et politique, visant l'accroissement du pouvoir des habitants sur leur vie et leur environnement, à travers le mouvement social et/ou la délibération. Elle passe ainsi, au-delà de procédures participatives, par l'action collective et l'éducation populaire.</p>

Extrait de : Marion Carrel, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions, coll. « Gouvernement en question(s) », p. 60.

Exposé des motifs

La lutte contre la misère et l'exclusion concerne de multiples acteurs en situation inégale.

D'un côté, dans le monde des institutions, des politiques, des chercheurs universitaires, des intervenants professionnels..., de bonne foi le plus souvent, construisent des solutions sur la base de l'analyse qu'ils font des causes de la pauvreté. Ils occupent d'emblée une position haute. Bien qu'ils n'aient pas une seule identité, homogène, ils seront dénommés dans cette charte 'universitaires ou professionnels'.

De l'autre côté, dans le monde de la pauvreté, des femmes et des hommes ne sont trop souvent pris en compte que sous l'angle de leurs manques et de leurs besoins et sont priés de collaborer aux solutions que d'autres ont imaginées pour eux. Ils occupent d'emblée une position basse. Bien qu'ils n'aient pas une seule identité, homogène, ils seront dénommés dans cette charte 'personnes en situation de pauvreté'.

Les 'universitaires ou professionnels', de par leur formation et le milieu dans lequel ils travaillent, acquièrent des capacités d'expression, d'énonciation, d'abstraction, d'intellectualisation. Nous savons combien ces capacités culturelles donnent du pouvoir à ceux qui les maîtrisent. Ils disposent d'un savoir socialement reconnu, communicable, construit dans la durée. Ils connaissent les règles du jeu. De par leur statut et leurs fonctions, ils ont le pouvoir d'agir, d'orienter ou de décider.

A l'inverse, le savoir des personnes en situation de pauvreté, basé principalement sur leur expérience de vie, n'a pas de reconnaissance a priori. Ces personnes ont le plus souvent l'expérience d'être traitées en objets : objets de procédure, de décision, de mesure, de règlement... parfois objets de sollicitude mais objets tout de même. La non prise en compte du savoir des personnes concernées est une des causes de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté.

Le préalable, dans la lutte contre la misère et l'exclusion, est de reconnaître les personnes en situation de pauvreté comme des acteurs à part entière. Les reconnaître, c'est leur reconnaître un savoir de vie et d'expérience sans lequel les autres types de savoirs (scientifique, d'action...) sont 'incomplets' et donc à terme inefficaces, voire même générateurs d'effets contraires à ceux qui sont en principe recherchés.

S'appuyant sur la pensée de Joseph Wrésinski^[1], fondateur du Mouvement ATD Quart Monde et sur la démarche qu'il a initiée, des conditions indispensables au croisement des savoirs et des pratiques ont été expérimentées au cours de deux programmes de recherche – action – formation :

- Quart Monde – Université^[2]
- Quart Monde Partenaire^[3]

Ces programmes ont été initiés par l'Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines du Mouvement ATD Quart Monde, en collaboration avec l'Université de Formation Européenne de Tours et la Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale et l'Institut Cardijn à Louvain-La-Neuve.

A la suite de ces programmes, ces conditions ont été mises à l'épreuve au cours de formations réalisées avec des 'universitaires ou professionnels' (du monde de la santé, de l'enseignement, du travail social...) et des 'personnes en situation de pauvreté' (membres d'associations de lutte contre la misère). S'agissant de formations réciproques utilisant la méthode de croisement des savoirs et des pratiques, ces formations sont dénommées 'co-formations'.

1 " La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat " Revue Quart Monde n° 140, pp44-52, 1991

2 "Le croisement des savoirs - Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble ", Groupe de Recherche Quart Monde – Université, Ed. L'atelier, Ed. Quart Monde - Paris 1999, 527p

3 " Le croisement des pratiques - Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble ", Groupe de recherche-action-formation Quart Monde Partenaire, Ed. Quart Monde – Paris 2002, 228p

A Les pré-requis du croisement des savoirs et des pratiques

La démarche de croisement des savoirs ne saurait en aucun cas se confondre avec une simple démarche de participation des populations en situation de pauvreté.

1. Avoir conscience d'un changement nécessaire

La misère n'est pas une fatalité. Ne pas être satisfait des réalités sociales, économiques ou culturelles... entraîne une volonté de changement. Être porteur de cette volonté et la reconnaître chez les autres est un pré-requis du croisement.

2. Considérer chacun comme détenteur de savoirs

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'ont pas seulement des manques, des besoins à satisfaire, elles ont aussi des savoirs à apporter. Le savoir d'expérience qu'elles ont, quand il est croisé avec d'autres savoirs, révèle leur capacité de distance et de réflexion. Ce croisement produit des connaissances plus complètes et plus fidèles à la réalité.

3. Ne pas être seul

Toute personne par sa propre vie acquiert une expérience. Si l'expérience personnelle n'est pas reliée à un groupe social ou professionnel, elle reste fragile. C'est l'appartenance à un groupe social, professionnel qui consolide le savoir dont chacun est porteur.

Cela signifie que pour participer à un croisement des savoirs et des pratiques avec des 'universitaires et des professionnels', les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas rester isolées. Elles doivent vivre l'association avec d'autres personnes ayant les mêmes conditions de vie et avoir des espaces de réflexion, d'expression et de dialogue.

4. Se placer ensemble dans une position de recherche

Il est nécessaire que chaque participant soit dans une attitude de co-rechercheur, co-formateur, co-acteur pour identifier des questions, les mettre en problématiques et rechercher des compréhensions communes et des pistes de changements. C'est-à-dire un partage de la maîtrise de la recherche.

B Les conditions de mise en œuvre du croisement des savoirs et des pratiques

1. Présence effective des personnes en situation de pauvreté

La première condition pour réaliser le croisement des savoirs et des pratiques est que les personnes qui vivent en situation de pauvreté soient effectivement présentes tout au long du processus et non seulement à un moment donné pour donner leur témoignage sous forme d'exposé, de vidéo ou d'écrit.

En aucun cas, d'autres acteurs ne peuvent se substituer à elles, parler en leur nom, à leur place, en s'appuyant sur la connaissance ou la proximité qu'ils pourraient avoir du monde de la misère.

2. Créer les conditions de l'autonomie des savoirs en vue de leur mise en réciprocité

Autonomie et réciprocité ne sont habituellement pas des acquis dans la pratique des relations entre 'universitaires et professionnels' et personnes en situation de pauvreté.

- pas de lien de dépendance

Pour réaliser le croisement des savoirs et des pratiques, les groupes de travail doivent être composés de personnes qui ne dépendent pas les unes des autres. Afin de préserver la liberté de réflexion et de parole de chacun, des professionnels d'un service ne seront pas en présence de bénéficiaires ou usagers de celui-ci - par exemple des enseignants avec des parents dont ils ont les enfants comme élèves, des travailleurs sociaux, des médecins, etc., avec leurs 'clients'.

- groupe de référence, groupes d'acteurs

Chaque acteur du croisement des savoirs et des pratiques a en référence son propre groupe d'appartenance (acteurs du monde de la pauvreté, acteurs associatifs, acteurs professionnels, acteurs universitaires...).

C'est au sein de ces groupes que chacun aura une sécurité, une liberté, un temps pour bâtir sa propre pensée avant d'en entreprendre le croisement.

D'autre part, la compréhension et la réception du savoir de l'autre nécessitent maturation et explicitation. Ces espaces et ces temps en groupes d'acteurs permettent aux participants de s'appropriier les questions, de formuler leurs propres interrogations, de construire leur propre expertise.

3. Établir un espace de confiance et de sécurité

Le croisement des savoirs et des pratiques n'est possible que si le sentiment de sécurité et de confiance de chacun vis-à-vis de ses partenaires, ainsi que du cadre instauré est assuré.

- *Une forme de contrat* doit fixer les règles précisant la sécurité et la confidentialité des paroles et des écrits produits. En particulier, tout ce qui disent les personnes en situation de pauvreté est le plus souvent le fruit d'une expérience longue de souffrances et d'efforts, et la fragilité des personnes reste grande. Cette fragilité doit être protégée, notamment par la règle de confidentialité. Celle-ci s'applique pleinement aussi à ce que disent les 'universitaires ou professionnels', tenus par ailleurs de respecter les règles du secret professionnel.

- *D'autre part le cadre éthique* comprend un certain nombre de valeurs liées au dialogue entre les personnes : écoute active, respect de la parole de l'autre, disponibilité à adopter une posture critique vis à vis de son propre savoir, conviction que tout savoir est toujours en construction.

4. Garantir les conditions d'échange et de rigueur

L'inégalité des positions est bien présente dans le processus de croisement des savoirs et des pratiques. Ce serait un piège de faire comme si tous les participants étaient d'emblée en situation d'égalité alors que ce n'est pas le cas.

Rendre l'échange possible c'est donc créer les conditions d'une parité dans l'échange. C'est le rôle d'une équipe pédagogique ou équipe d'animateurs. Elle doit être constituée de membres connaissant, pour les avoir côtoyées de longue date, les personnes en situation de pauvreté, leurs difficultés, leurs ressources, et de membres du monde des 'universitaires ou professionnels'.

- *Vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté*

Le rôle des animateurs est d'aider les personnes en situation de pauvreté à s'exprimer avec leurs propres termes sans jamais se substituer à elles, sans leur 'souffler' ce qu'elles tentent de dire. Il s'agit de créer les conditions qui leur permettent de consolider elles-mêmes leur savoir : relire leur expérience de vie en prenant du recul, la confronter à d'autres pour en tirer des enseignements généralisables, les soutenir dans la démarche de compréhension des autres acteurs. C'est également les accompagner en amont et en aval des rencontres pour qu'elles restent en lien avec leur milieu de vie.

- *Vis-à-vis des 'universitaires ou professionnels'*

'Universitaires ou professionnels' rencontrent eux aussi des difficultés quant à l'expression orale et écrite. Habités et formés à travailler et communiquer entre pairs, ils ont tendance à utiliser des formulations abstraites compréhensibles uniquement par des initiés. Le rôle des animateurs est de les aider à rendre leur pensée communicable et de les accompagner dans la démarche de compréhension des apports des personnes en situation de pauvreté.

Le rôle des animateurs est aussi de faire comprendre aux 'universitaires ou professionnels' le bien fondé des rythmes et du temps nécessaire pour une démarche de croisement des savoirs et des pratiques (on ne peut pas 'brûler' les étapes).

- *Animer le croisement*

Le rôle des animateurs est de faire en sorte que tous puissent s'exprimer, être compris, et de respecter le temps de parole de chacun. Pour parvenir à cela, ils prennent l'option de porter une attention particulière à l'écoute de la parole des personnes en situation de pauvreté,

5. Mettre en œuvre une méthodologie du croisement des savoirs et des pratiques

Le croisement des savoirs et des pratiques est une construction, il requiert des outils et des étayages, tant dans le domaine de la recherche que de la co-formation. L'équipe pédagogique est responsable de la méthodologie mise en place qu'elle adapte selon les contextes.

Les fondements de la méthodologie sont les suivants :

- *L'expérience de chacun*

Le récit d'une expérience précise permet de mettre tous les participants sur le même pied. Le récit des faits porte sur des situations vécues où il y a interaction entre des personnes en situation de pauvreté, des 'universitaires ou professionnels'.

- *Le rythme et la durée*

Au cours des échanges, chacun doit voir respecté son propre rythme de compréhension et d'expression. Il faut respecter les temps de silence, permettre à chaque personne d'aller au bout de ce qu'elle veut dire, comprendre ensemble le sens des mots. Parfois, des tensions surgissent de part et d'autre au cours des échanges, le retour régulier en groupes d'acteurs permet de prendre le recul nécessaire.

La durée est une donnée indispensable pour un travail en profondeur. Elle est nécessaire pour créer la confiance, asseoir le dialogue, analyser les récits, comprendre ce que veut dire l'autre, préparer ses propres interventions. La durée est cependant relative aux objectifs que l'on se donne, mais dans tous les cas il faut compter avec le temps de la maturation.

- *La construction collective*

Les efforts consentis par chacun pour participer au croisement des savoirs et des pratiques sont motivés par la transparence des procédures mises en œuvre et par le but recherché connu de tous, qui est d'améliorer les interactions entre personnes en situation de pauvreté et tous les autres citoyens (qu'ils soient professionnels, institutionnels, universitaires, syndicalistes, politiques...).

Pouvoir identifier les éléments de désaccord est une étape essentielle. Sans confrontation, pas de construction collective. Le meilleur moyen de confronter réellement les points de vue est de s'engager mutuellement lorsque c'est possible dans une production commune.

“ Croiser ” les savoirs, ce n'est pas “ additionner ” les savoirs. Il y a simultanément et progressivement au cours du processus, pour chacun dans la position qu'il occupe, plus d'emprise sur sa compréhension du monde et plus de maîtrise sur la place qu'il y prend.

Croiser, c'est se confronter, c'est-à-dire s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre, pour construire une plus-value.

L'enjeu n'est pas seulement une meilleure compréhension réciproque mais également la mise en œuvre d'une démarche permanente de démocratie participative au sein de laquelle les personnes en situation de pauvreté seraient acteurs à part entière.

© ATD Quart Monde - Ateliers du Croisement des Savoirs et des Pratiques -

63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

courriel : ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org

<https://www.atd-quartmonde.fr/>

Le croisement des savoirs et des pratiques.



Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble.

Savoirs des sciences, savoirs et pratiques de l'action et de l'expérience de vie, aucun savoir ne se suffit à lui-même. À quelles conditions, la connaissance vécue de la misère peut-elle se croiser avec l'expertise issue du travail scientifique et des pratiques professionnelles ? Quels sont les fruits de ce croisement sur le plan de la connaissance et de la formation en vue d'agir contre la misère ? Les auteurs de ce livre inaugurent une approche tout à fait nouvelle qui est devenue au fil des années une référence indispensable dont nos sociétés ont besoin pour venir à bout de l'extrême pauvreté.

Cet ouvrage réunit le résultat de deux recherches menées à l'initiative du Mouvement ATD

Quart Monde, Le croisement des savoirs dirigé par le groupe Quart Monde-Université et Le croisement des pratiques dirigé par le groupe Quart Monde Partenaire.

Editions l'Atelier/Editions Quart Monde - 2008 - 704 p. -28 €

ISBN 978-2-7082-4037-7

Le croisement des pouvoirs.



Croiser les savoirs en formation, recherche, action

Au moment où l'aspiration à une démocratie participative suscite un foisonnement d'initiatives, ce livre relate des actions qui constituent un véritable défi. Il raconte l'aventure en multiples lieux (collectivités territoriales, enseignement, petite enfance, santé, banques, universités, associations...) de la confrontation des savoirs professionnels et scientifiques, des pratiques sociales, avec les savoirs des personnes en situation de grande précarité. Il décrit comment des hommes et des femmes que tout séparait sont capables de changer leurs façons d'agir pour lutter contre la misère et l'exclusion en se formant ensemble et en partageant leurs pouvoirs.

Les résultats sont analysés sous quatre angles : la connaissance, la méthodologie, l'éthi-

que et la politique. « La lutte contre la misère et contre l'exclusion passe certes par l'acquisition d'un certain savoir, puisque le savoir permet la reconnaissance, mais surtout par la reconnaissance des savoirs non reconnus. » (Michel Serres, philosophe et académicien, membre du comité scientifique du Croisement des savoirs).

Coédition l'Atelier - 2008 - 224 p. - 15,20 €

ISBN 978-2-7082-4038-4

Faire participer les habitants ?

Marion Carrel



Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires

Veut-on vraiment que les habitants des quartiers populaires participent ? Deux analyses s'affrontent, en théorie comme en pratique, sur la participation des habitants aux politiques de la ville. La première pointe les dérives de « l'injonction participative », cette demande unilatérale et méprisante faite aux pauvres de se comporter en citoyens, sans leur donner la possibilité de débattre sur le fonctionnement des institutions. La seconde voit au contraire dans la participation un levier pour leur émancipation sociale et politique, et l'amélioration de l'action publique. Le croisement de plusieurs perspectives d'analyse et terrains d'enquête permet de dépasser cette vision binaire et de rendre compte de la manière dont les problèmes sociaux, économiques et urbains sont débattus dans l'espace public. L'ethnographie de la participation aide à mieux comprendre la manière dont les habitants prennent part, ou non, à la définition et à l'évaluation des politiques publiques qui les concernent. Cet ouvrage montre que l'apathie

des habitants des quartiers d'habitat social n'est qu'apparente, ou plutôt qu'elle se développe dans des contextes d'interaction particuliers. Sous certaines conditions, au contraire, de nouvelles formes de contre-pouvoir, engendrées par l'activité délibérative des « artisans de la participation », émergent dans les milieux populaires.

Réseau « Participation, Croisement des savoirs »

Suite aux programmes initiaux franco-belges Quart Monde – Université et Quart Monde Partenaire (1996-2001), le groupe des acteurs de ces programmes s’est réuni régulièrement puis s’est élargi pour créer le Réseau Wresinski « Participation et Croisement des Savoirs.»

Le but du Réseau « Participation et Croisement des Savoirs » est de promouvoir la démarche de recherche, action, formation par le croisement des savoirs et des pratiques pour lutter efficacement contre l’exclusion des plus pauvres en les reconnaissant co-acteurs de transformation de notre société.

La référence de ce Réseau est la charte du croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale.

Ce Réseau est ouvert à toute personne engagée dans une démarche de partenariat et de participation active des populations en situation de précarité : universitaires de différentes disciplines, professionnels institutionnels, élus, militants associatifs engagés dans la lutte contre la pauvreté...

Les membres du Réseau se réunissent deux fois par an.

Si vous êtes intéressé par les travaux de ce Réseau, si vous souhaitez y contribuer, faites-vous connaître !

Courriel : secretariat.croisementdessavoirs@atd-quartmonde.org

Bulletin d’information « Quoi de neuf ? »



Si vous souhaitez recevoir gratuitement le bulletin d’information des Ateliers du Croisement des Savoirs et des Pratiques et/ou obtenir des informations sur la démarche du Croisement des Savoirs, écrivez-nous :

Courriel : ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org

Mouvement ATD Quart Monde
63, rue Beaumarchais - 93100 Montreuil
<https://www.atd-quartmonde.fr/>
